

Rapport annuel CAR/PP 2010



Centre d'Activités Régionales
pour la Production Propre



Generalitat de Catalunya
Departament de Territori
i Sostenibilitat

**© Centre d'Activités Régionales
pour la Production Propre (CAR/PL)**

C/ Dr. Roux, 80
08017 Barcelona (Spain)
Tel.: +34 93 553 87 90
Fax: +34 93 553 87 95
E-mail: cleanpro@cprac.org
<http://www.cprac.org>

Depósito legal:
1.ª edición: xxxx 2011

Index

I. Présentation	5
II. Principaux objectifs	7
III. Rapport d'activités 2011	11
1. Consommation et production durables	13
1.1. Assistance Pilote au développement de politiques de Consommation et de Production Durables (Activité PAM 5.1.6)	13
1.2. Assistance aux pays : collecte de données relatives aux Polluants Organiques Persistants (POP) et autres substances chimiques. Gestion des substances chimiques (en particulier les POP), des secteurs et des substances prioritaires. Sensibilisation aux nouveaux POP (activité PAM 5.1.8)	13
1.3. Production de Matériel pédagogique à destination des consommateurs et des éducteurs afin d'augmenter l'information et la sensibilisation sur les impacts des produits dans le but de promouvoir des modes de vie alternatifs et durables (activité PAM 5.1.9)	16
1.4. Intégration des outils de consommation et de production durables et de la gestion rationnelle des substances chimiques dans les programmes universitaires (activité PAM 5.1.10)	17
1.5. Séminaires, audits pour une production plus propre et publications visant à promouvoir l'adoption de la Compétitivité Verte (GRECO) en tant qu'outil au service de la réussite des entreprises méditerranéennes sur le marché international (activité PAM 5.1.11)	17
1.6. Projets, formation, transfert technologique et documentation sur les MPE et les MTD par secteur (GRECO), conformément aux priorités des Plans d'action Nationaux et aux politiques en matière de Consommation et de Production Durables (activité PAM 5.1.12)	20
1.7. Promotion et diffusion de produits et de processus alternatifs visant à réduire l'utilisation des POP et autres substances chimiques (activité PAM 5.1.13)	23
1.8. Accroissement de la sensibilisation et des engagements des pays méditerranéens (tant dans le secteur public que privé) pour la mise en œuvre de l'Achat Public Durable, de l'Éco-étiquetage, du REACH et du GHS (activité PAM 5.1.14)	24
1.9. Augmentation de la participation des organisations et des réseaux régionaux méditerranéens dans le domaine de la CPD et la gestion des produits chimiques (activité PAM 5.1.15)	26
2. Prévention et contrôle de la pollution	27
2.1. Activités de Formation et de sensibilisation à la gestion des PCB dans les compagnies électriques nationales des pays méditerranéens (activité PAM 4.2.4)	27
3. Changement Climatique	28
3.1. Promotion de la technologie à faible émission de carbone, guides sectoriels (industrie, navigation, transport et mobilité, agriculture, aménagement urbain et spatial). (Activité PAM 6.2.10)	28
4. Gouvernance	29
4.1. Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de la responsabilité institutionnelles (activité PAM 1.2)	29
4.2. Solution aux insuffisances d'application : soutien des parties contractantes à la réalisation des objectifs de la Convention de Barcelone, des protocoles et des stratégies adoptés (activité PAM 1.2)	30
4.3. Gestion et communication efficaces de l'information et des connaissances (activité PAM 1.3)	31
IV. Annexes	35

I. Présentation

Le Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre (CAR/PP) a été créé en 1996 à la demande des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone. Depuis, il fait partie du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM), un programme sous l'égide du Programme pour l'Environnement des Nations Unies (PNUE). La mission du Centre est de « promouvoir des mécanismes visant à élaborer des modèles de production et de consommation durables et une gestion rationnelle des substances chimiques en Méditerranée ».

Pour accomplir sa mission, le CAR/PP tente : de favoriser l'adoption par le secteur productif de techniques de prévention de la pollution à la source comme facteur de compétitivité et de rentabilité, de soutenir de nouvelles initiatives entrepreneuriales créatrices de valeur environnementale, économique et sociale et de nouveaux emplois verts ; d'introduire des critères environnementaux dans les procédures d'appel d'offres des organisations (marchés publics verts) ; d'intégrer les concepts de durabilité dans les programmes d'enseignement des universités et des écoles de commerce ; et, enfin, de stimuler l'éducation à la consommation responsable dans les programmes d'action des organisations de la société civile.

En novembre 2009 a été approuvé à Marrakech le Programme Stratégique Quinquennal du PNUE/PAM dont les axes prioritaires sont : la consommation et la production durables, la prévention et le contrôle de la pollution, le changement climatique, la gouvernance, la biodiversité et la gestion intégrée des zones côtières. Ce programme, commun à tous les Centres membres du PAM, a été subdivisé en programmes biannuels, et nous nous trouvons actuellement à la moitié de la réalisation du programme biannuel 2010-2011. Conformément à la nature de son travail, le CAR/PP a surtout axé son travail sur les thèmes de la consommation et de la production durables ainsi que sur la gestion intégrée des zones côtières, ce qui ne signifie pas qu'il a laissé de côté les autres thèmes puisqu'il a réalisé des activités en lien avec chacun d'eux.

Pour remplir sa mission d'encouragement à la production et à la consommation durables ainsi qu'à la gestion rationnelle des substances chimiques, le CAR/PP met particulièrement l'accent sur trois domaines spécifiques dans lesquels il possède une expérience notable et un grand potentiel : la diffusion de la production plus propre et de la compétitivité verte par le biais de l'Initiative GRECO, la consommation durable et, enfin, la gestion rationnelle des substances chimiques, renforcée par la ratification du Centre comme Centre Régional de la Convention de Stockholm en matière de Polluants Organiques Persistants. Pour le premier, il est reconnu que la mobilisation du secteur privé et du tissu d'entreprises méditerranéennes est d'importance capitale, particulièrement les petites et moyennes entreprises, afin d'encourager l'adoption de systèmes de production et de modèles d'entreprise plus durables. Dans le domaine de la consommation se pose l'objectif clé d'identifier les règles de consommation durable ainsi que les mécanismes pour les transmettre à la société en général, en utilisant des moyens adaptés aux nouveaux systèmes d'information et de communication. En ce sens, le Centre a réalisé un gros effort pour faciliter l'accès à sa documentation et à la fois pour s'adresser de manière proactive à la société civile par le biais des universités et des ONG. Finalement, concernant les substances chimiques, le Centre travaille pour débarrasser la Méditerranée des substances chimiques dangereuses en travaillant main dans la main tant avec le secteur privé qu'avec le secteur public de tous les pays participant au PAM.

C'est dans cette perspective que le Centre a développé en 2010 les activités détaillées ci-dessous.

II. Principaux objectifs 2011

Principaux objectifs pour 2011

1. Premier projet méditerranéen de soutien à la transformation des politiques nationales pour une consommation et une production durables, développé pour la Croatie en collaboration avec l'Unité de Coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée et la Division Technologie, Industrie et Économie du PNUE.
2. Préparation, en collaboration avec MEDPOL, des plans régionaux sur le mercure, le secteur alimentaire et les nouveaux polluants organiques persistants pour leur adoption en tant que mesures juridiquement contraignantes dans les pays de la Méditerranée lors de la XVII^{ème} COP.
3. Actualisation de l'initiative GRECO (compétitivité verte) conformément à la nouvelle approche stratégique du PNUE sur les Économies Vertes avec l'objectif de développer des modèles de petites et moyennes entreprises générant une valeur économique, environnementale et sociale ainsi que de nouvelles opportunités d'emploi vert.
4. Lancement de l'initiative « Manifestations Durables » en Méditerranée. Le CAR/PP dirige et coordonne cette initiative lancée en 2010 en collaboration avec l'Unité de coordination et les autres Centres d'activités régionales. L'objectif de cette initiative est d'intégrer l'organisation de manifestations durables dans les politiques du PAM.
5. Co-organisation et dynamisation de la première Consultation conjointe des conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm avec les Centres régionaux de Bâle et de Stockholm et les bureaux régionaux de la FAO et du PNUE accueillie par l'Agence des Déchets de Catalogne. Cette réunion a servi au renforcement de la coopération tant au niveau national que régional.
6. Consolidation de la participation du CAR/PP dans des projets multilatéraux d'envergure régionale tels que Horizon 2020 et BAT4MED dont la thématique principale est la consommation et la production durables.

III. Activités réalisées

1. Consommation et production durables
2. Prévention et contrôle de la pollution
3. Changement Climatique
4. Gouvernance

1. Consommation et production durables

1.1 Assistance Pilote au développement de politiques de Consommation et de Production Durables (Activité PAM 5.1.6)

Plan d'Action pour la Consommation et la Production Durables (CPD) en Croatie

Le CAR/PP a coordonné, avec le bureau de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée (MEDU) et avec la collaboration du Bureau Régional pour l'Europe du PNUE, l'élaboration d'un Plan d'Action National en faveur de la consommation et de la production durables pour le gouvernement de Croatie.

Le travail réalisé par le CAR/PP dans ce projet a inclus :

- la création et la coordination du groupe de travail d'experts chargés de la rédaction du Plan d'Action National sur la CPD.
- la réalisation d'une analyse sur l'état de la question concernant les principaux domaines de CPD identifiés par le groupe de travail, notamment les programmes de production propre dans les processus productifs, les produits et les services, l'étiquetage écologique, les systèmes de gestion environnementale, la responsabilité sociale des entreprises, les marchés publics durables, l'agriculture biologique, le tourisme durable, la prévention des déchets.
- la rédaction et la finalisation des documents ainsi que de leur traduction en langues croate et anglaise.
- la présentation des conclusions de l'étude et du Plan d'Action à un comité de direction composé des représentants de diverses administrations publiques (Ministères du tourisme, de l'industrie, de l'agriculture, de l'éducation, etc.), du secteur privé, de la société civile et des autres parties prenantes compétentes.

1.2 Assistance aux pays : collecte de données relatives aux Polluants Organiques Persistants (POP) et autres substances chimiques. Gestion des substances chimiques (en particulier les POP), des secteurs et des substances prioritaires. Sensibilisation aux nouveaux POP. (activité PAM 5.1.8)

Étude sur les nouveaux POP

En mai 2009, la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm a approuvé l'ajout de nouvelles substances aux Annexes A, B et C de la Convention dont les amendements sont entrés en vigueur le 26 août 2010. En conséquence de cette décision, les pays qui ont ratifié la convention disposent d'un délai de deux ans à partir de son entrée en vigueur pour actualiser leurs Plans de Mise en Œuvre Nationaux conformément à la nouvelle situation. Le CAR/PP a démarré un travail d'évaluation de la situation actuelle des pays de la Méditerranée quant à ces nouvelles substances. Un questionnaire a été élaboré aux fins de compiler des données sur la pro-



duction, les utilisations, la consommation, l'importation et l'exportation de ces substances ainsi que sur la gestion des déchets, sols contaminés, etc. En outre, l'étude comprend une analyse des alternatives existantes sur le marché pour ces substances ainsi que le degré de substitution obtenu. Ce questionnaire a été distribué aux pays de la Méditerranée et les données obtenues ont été compilées. Il a également été réalisé une recherche exhaustive d'information à travers plusieurs sources. Les résultats de ces travaux ont été repris dans le rapport « Diagnostic des nouveaux POP en Méditerranée » publié en 2010. L'étude a été publiée en ligne, en anglais et en français, sur la page Web du Centre et un nombre limité de copies papier a également été imprimé. Ce document servira de base au développement du Plan Régional sur les nouveaux POP qui sera présenté à la XVII^{ème} réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Barcelone.

Étude pour la gestion rationnelle du mercure

Le CAR/PP a participé à la première session du comité INC « *Intergovernmental Negotiating Committee to prepare a global legally binding instrument on Mercury (INC1)* » qui s'est tenue à Stockholm en juin 2010. La participation à cette rencontre a été très utile pour réaliser le suivi de la réglementation en vigueur en matière de mercure et pour connaître l'état de la question en vue de la préparation d'une étude sur le mercure en Méditerranée, coordonnée par le CAR/PP et en collaboration avec MED POL (voir annexe 1 Small-Scale Funding Agreement). L'étude présente l'état de la question dans la région méditerranéenne par rapport au cadre légal et institutionnel, à la production, à l'usage, aux émissions, aux déchets, à la prévention et aux moyens de contrôle ainsi qu'à l'identification de possibles interventions. L'étude servira de document technique de référence pour l'adoption d'un Plan Régional sur le Mercure, conformément à l'article 15 du protocole LBS afin de protéger les côtes, le milieu marin et la santé des effets néfastes du mercure, en particulier en ce qui concerne les effets néfastes sur la santé humaine et l'environ-

nement en raison des processus bioaccumulables et neurotoxiques de ce métal. Ce plan sera discuté par les points focaux de MEDPOL et les experts désignés par les gouvernements à Larnaca (Chypre) les 24 et 25 février 2011.

Préparation de propositions de projets pour soutenir l'application de la Convention de Stockholm dans les pays de la Méditerranée

Le Secrétariat de la Convention de Stockholm a lancé le programme SGP (*Small Grant Proposal*) destiné aux centres régionaux. Ce programme vise à centraliser les fonds provenant de donations bilatérales à travers des activités mises en œuvre par les centres régionaux de la Convention. Les deux meilleures propositions envoyées par les centres sont sélectionnées par un jury du Secrétariat pour recevoir le financement. Les centres peuvent envoyer autant de propositions qu'ils le souhaitent et ils peuvent envoyer des propositions conjointes avec d'autres centres. En 2010, le Secrétariat a organisé deux sessions de concours :

Juillet 2010. Le CPRAC a envoyé trois propositions de projet :

- Développement d'un outil de formation interactive aux Meilleures Techniques Disponibles
- Séminaire régional de formation à la gestion des déchets hospitaliers
- Séminaire régional de formation à la gestion des huiles usagées

Novembre 2010. À cette occasion, les centres de la Convention de Bâle ont pu participer au concours dont l'objectif était de renforcer les synergies et la mise en œuvre des trois Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm. Le CAR/PP a envoyé deux propositions de projet :

- Séminaire national de formation au processus de révision et d'actualisation du Plan National de Mise en Œuvre
- Séminaire de formation des formateurs à l'importation / l'exportation de POP

Co-organisation et dynamisation de la « Consultation conjointe aux Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm avec les Centres régionaux de Bâle et de Stockholm et les Bureaux régionaux de la FAO et du PNUE ».

La réunion a été organisée à Barcelone par les Secrétariats des trois Conventions en collaboration avec le CAR/PP (voir annexe 2 : Protocole d'accord entre le Secrétariat de la Convention de Stockholm et le CAR/PP). Les principaux objectifs de la réunion étaient les suivants :

- Finaliser une proposition conjointe des centres de chaque région sur leurs domaines de spécialisation pour lesquels ils souhaitent apporter une assistance aux pays ;



- Actualiser l'information au sujet des progrès réalisés par les centres nommés dans le cadre de la recherche de soutien afin de satisfaire aux critères définis dans la décision SC-2/9 devant être ratifiée lors de la V^{ème} COP ;
- Évaluer les progrès obtenus par les centres quant à l'apport d'assistance technique aux Parties à la



Convention dans leurs régions respectives et à leurs plans de travail afin de préparer un rapport qui sera étudié par la V^{ème} COP ;

- Partager les expériences dans l'utilisation du guide développé pour la participation des centres régionaux au mécanisme d'échange d'information de la Convention ;
- Réaliser le suivi des activités d'assistance technique menées à bien par les centres régionaux avec l'appui technique et financier du Secrétariat, notamment:
 - Les aspects techniques et la gestion des missions communes
 - Les projets SGP (*Small Grant Programme*)
 - Faciliter l'interaction entre les centres régionaux, les bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO et les bureaux régionaux du PNUE pour une meilleure collaboration et coopération entre les centres.

Soutien technique au Ministère de l'Environnement en matière de métaux lourds.

En 2010, le CAR/PP a soutenu le Ministère de l'Environnement dans la préparation du rapport de base pour le futur plan national sur les métaux lourds et la mise à jour du rapport sur la surveillance et la gestion des métaux lourds en Espagne et leur localisation géographique.

Les deux documents fournissent des informations fondamentales au Ministère pour asseoir les bases de la rédaction du futur Plan National en matière de métaux lourds et les discussions s'y rapportant dans les forums et les Groupes de Travail compétents.



1.3 Production de matériel pédagogique à destination des consommateurs et des éducateurs afin d'augmenter l'information et la sensibilisation sur les impacts des produits dans le but de promouvoir des modes de vie alternatifs et durables (activité PAM 5.1.9)

ConsumpediaMed

ConsumpediaMed est un site Web s'adressant au consommateur et à la société civile en général et qui apporte des informations utiles et didactiques sur des produits spécifiques ainsi que sur les formes existantes et alternatives de les consommer d'une manière durable dans les pays méditerranéens. Le projet, initié en 2009, a été consolidé en 2010. Le



site est actuellement disponible en espagnol, en catalan, en anglais et en français, et un travail a été fait sur d'autres produits afin de les inclure sur le site. Dans cette optique, des informations ont été compilées sur les couches culottes, le sucre et le shampoing, lesquelles ont été révisées et seront traduites dans les langues correspondantes pour compléter l'information offerte sur le site.

Green Shots Award

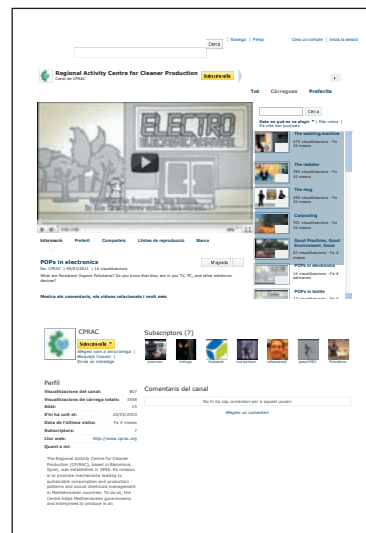
Le prix *Green Shots Award* est un concours permettant de compiler des idées ou de petits guides d'actions quotidiennes durables pour l'environnement. À partir de ces idées, des vidéos animées de moins de cinq minutes et demie visant à encourager et adopter des modes de vie et des comportements durables sont produites.

La première édition du prix *Green Shots Award* a été lancée en 2010. Afin de recueillir une large diffusion et d'obtenir ainsi une meilleure connaissance du Centre par la société civile, un logotype spécifique et un microsite dédié au concours ont

été créés. La promotion a été réalisée à travers des outils en ligne comme les e-mails, Facebook, Twitter, spotify, la participation à des forums, etc. Suite à cela, durant le mois de juin, près de 50 idées proposées par les pays du monde entier ont été reçues. Sur ces 50 idées, les 10 meilleures ont été sélectionnées pour servir de base à la création de 10 courts métrages qui ont vu le jour en octobre.



Les courts métrages ont été présentés dans le cadre de la conférence internationale *GUNI (Global University Network for Innovation)* qui s'est tenue à Barcelone au mois de novembre et ont été publiés via le canal Youtube du Centre, où ils peuvent être vus et partagés.



1.4 Introduction des outils de consommation et de production durables et de la gestion rationnelle des substances chimiques dans les programmes universitaires (activité PAM 5.1.10)

Introduction de bibliothèques virtuelles sur le site Web du CAR/PP

Durant la première moitié de l'année 2010, le CAR/PP a mis en place l'utilisation de l'outil *Yellow Documents* sur sa nouvelle page Web. *Yellow Documents* est une bibliothèque virtuelle qui permet de visualiser les documents en ligne et d'en traduire des paragraphes au moyen du traducteur automatique, de les partager et de les poster sur des pages Web et des réseaux sociaux.

Participation à la session 2010 de l'*International Greening Education Event*

Le CAR/PP est conscient de la nécessité de prendre des mesures dans l'enseignement supérieur afin d'offrir aux étudiants, aux professeurs, à la communauté universitaire, aux futurs entrepreneurs, industriels et techniciens, une vision plus profonde de la consommation et de la production durables et de la gestion rationnelle des produits chimiques. C'est dans ce contexte que le CAR/PP a participé à l'*International Greening Education Event* 2010 (Karlsruhe, Allemagne, 27-29 octobre), organisé par l'ADAPT / Université de Modène et de Reggio d'Émilie et de l'Etech Allemagne, en collaboration avec d'autres centres universitaires allemands. La participation du CAR/PP à cette manifestation a permis d'établir un réseau de contacts liés à l'enseignement durable, avec lesquels partager les meilleures pratiques, les études de cas, les modèles, les expériences, les leçons apprises et les méthodes innovantes en terme d'enseignement durable dans divers pays.

1.5 Séminaires, audits pour une production plus propre et publications visant à promouvoir l'adoption de la Compétitivité Verte (GRECO) en tant qu'outil au service de la réussite des entreprises méditerranéennes sur le marché international (activité PAM 5.1.11)

Forums GRECO

L'initiative GRECO constitue l'un des instruments fondamentaux du CAR/PP pour encourager la compétitivité écologique au sein des pays de la Méditerranée. Elle est conçue pour favoriser cette dernière en faisant la démonstration des améliorations de rentabilité associées à une utilisation plus efficace des ressources (eau, énergie) et à la prévention de la pollution dans les processus productifs des PME. Avec cet objectif, en 2010, le Centre a diffusé les rapports réalisés à partir des analyses de la centaine de fiches MEDClean publiées par le Centre dans les forums suivants :

- Liban, Congrès de l'initiative GRECO avec la participation de 150 personnes, janvier 2010 (voir annexe 3 : Protocole d'accord entre le Centre pour la Production propre du Liban et le CAR/PP).
- Jordanie, Congrès de l'initiative GRECO avec la participation de 150 personnes, mai 2010 (voir annexe 4 : Protocole d'accord entre le Ministère de l'environnement jordanien et le CAR/PP)
- Syrie, Congrès de l'initiative GRECO avec la participation de 150 personnes, Mai 2010

De la même manière, des rencontres avec différentes organisations ont eu lieu en 2010 (ISTAS-CCOO et Forum civique Espagne – Turquie) afin





d'explorer les possibles voies de collaboration pour la mise en œuvre du projet GRECO et la promotion de l'emploi vert.

Formation

En 2010, des séminaires de formation à la Compétitivité Verte ont été organisés dans les pays où l'Initiative GRECO avait déjà été présentée précédemment. Ainsi, ces formations destinées aux professionnels du secteur public et privé se sont déroulées :

- En Tunisie, en collaboration avec le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET). Cette formation a été dispensée à 20 personnes les 25 et 26 mai.
- Au Liban, le 23 septembre 2010. Ce séminaire de formation adressé aux formateurs s'est tenu à l'Institut de Recherches Industrielles (IRI).

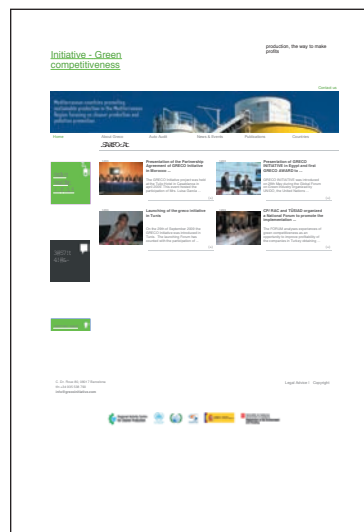
L'objectif de ces séminaires est de renforcer la capacité des experts nationaux et des représentants des organisations institutionnelles en matière de gestion environnementale. Il s'agit essentiellement d'apporter une assistance technique aux PME et de les doter des outils nécessaires en matière de Production Propre afin de parvenir à l'application des meilleures techniques disponibles en vue de prévenir toute pollution en fonction de leur situation, ainsi que de calculer la rentabilité des projets et d'évaluer les bénéfices environnementaux obtenus.

Auto-audit

Après la présentation de l'Initiative GRECO fin 2009, l'outil d'Auto-audit a été développé en 2010. Il s'agit d'un système en ligne destiné aux PME, permettant de réaliser un autodiagnostic sur les solutions d'amélioration de la compétitivité verte. Il décrit les techniques de prévention de la pollution et d'optimisation des ressources par secteur, et inclut des fiches MedClean en exemple. L'outil d'Auto-audit est actuellement disponible uniquement en anglais, mais la nécessité de le traduire, à tout le moins, en langue française, n'est pas oubliée. L'Auto-audit est accessible depuis la page web du Centre.

Plateforme GRECO

Au cours de l'année 2009, le site web du CAR/PP a intégré un outil interactif sur l'initiative GRECO, qui regroupe tous les documents et informations relatifs au projet. En 2010, les contenus de la page web ont été développés, avec une nouvelle rubrique intitulée « countries » (pays), dans laquelle sont ajoutés les pays ayant mis en œuvre les actions relatives à l'Initiative et où peuvent être consultées les informations liées.



ECOMEDA Green Forum

Le CAR/PP a co-organisé, avec l'Association des Chambres de Commerce et de l'Industrie de la Méditerranée (ASCAME) et la Chambre de Commerce de Barcelone, avec la coopération de la Fondation Forum Environnemental et le soutien du Plan d'Action pour la Méditerranée, le 4^{ème} Ecomeda Green Forum. Ce Forum s'est déroulé dans le cadre de la IV^{ème} Semaine Méditerranéenne des Leaders Économiques organisée à Barcelone du 22 au 26 novembre 2010. La Semaine s'articulait autour de trois manifestations principales :

- 7^{ème} Forum du Développement Économique de l'Afrique du Nord,
- 2^{ème} Forum Économique de la Ville Méditerranéenne (Meda City Forum 2010).
- 4^{ème} Forum Méditerranéen de l'Économie Verte (Eco Meda Green Forum 2010)

Au total, la Semaine Méditerranéenne des Leaders Économiques a réuni plus de mille chefs d'entreprise, représentants d'institutions économiques et organisations multilatérales, entrepreneurs et autorités publiques de la région méditerranéenne, démontrant une fois de plus la nécessité d'intégration et de coopération dans les projets euro-méditerranéens.



En résumé, l'EcoMeda Green Forum a rassemblé un grand nombre de représentants du secteur public et des entreprises, issus de nombreux pays méditerranéens, qui ont débattu des opportunités commerciales et économiques générées par l'utilisation d'énergies alternatives, une consommation rationnelle de l'eau et une gestion durable des déchets.

Projet Antennes 2010

Au cours de l'année 2010, le projet Antennes GRECO s'est concrétisé dans différents pays méditerranéens. Le projet d'Antennes vise à mettre en place un réseau d'échange des connaissances et de coopération en matière de CPD entre les pays méditerranéens en développement. Le CAR/PP organise la coordination de ce réseau en employant des institutions locales expertes en CPD avec les objectifs suivants : informer systématiquement le CAR/PP de toute nouveauté apparaissant dans leur pays concernant l'application des outils de CPD, identifier les opportunités pour de nouveaux projets en matière de CPD ainsi que les synergies avec les autres programmes de soutien à la CPD dans leur pays ; entretenir une communication permanente avec les Antennes des autres pays au sein du





réseau ; fournir un soutien technique aux activités développées par le CAR/PP dans leurs pays respectifs (études, séminaires, réunions d'experts, etc.) .

Actuellement, le projet a déjà été mis en œuvre avec les Centres pour la Production Propre du Maroc, de Tunisie, d'Égypte, du Liban et de Jordanie. Tous ces pays ont participé à une réunion de lancement du projet organisée à Barcelone les 20 et 21 octobre.

Soutien à l'entrepreneuriat durable méditerranéen, cadre stratégique d'action et première étude de la situation dans les pays

Le CAR/PP soutient depuis plusieurs années la production plus durable dans les Petites et Moyennes Entreprises méditerranéennes. Pour une plus grande pérennité et un déploiement plus important des résultats, le Centre a décidé de s'adresser également aux entrepreneurs qui créent de la valeur économique grâce à des projets d'entreprise contribuant à améliorer l'environnement et la société. Ainsi, l'objectif n'est pas uniquement de changer les habitudes et les modèles des entreprises déjà existantes, mais de stimuler la création

d'entreprises « durables » à partir du cœur même de l'activité. Dans le cadre de cette initiative, le Centre a préparé un cadre stratégique d'action et a réalisé une première étude de la situation de l'entrepreneuriat social et durable dans les pays méditerranéens, en identifiant l'impact de cas réels particulièrement illustratifs. Pour mener à bien cette mission, le Centre a pu compter sur la collaboration du Centre pour l'Environnement et le Développement pour la Région Arabe et l'Europe (CEDARE) et de la Fondation pour le Développement Technologique de la Turquie (TTGV).

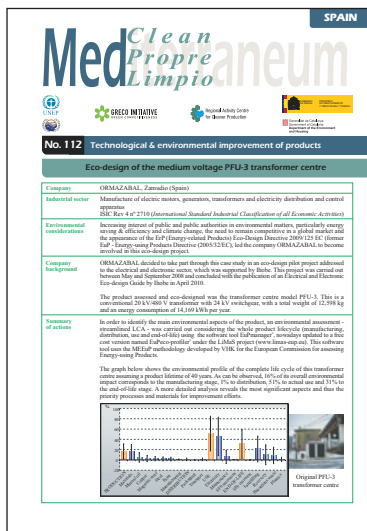
Pépinières d'entreprises durables en Syrie

Le CAR/PP a collaboré au projet dirigé par l'AIDOS (Association italienne femmes pour le développement), qui promeut le renforcement de la capacité de deux incubateurs d'entreprises afin de favoriser la participation de femmes issues du milieu rural sur le marché du travail syrien. Dans ce projet, le CAR/PP a mis à disposition une experte en développement durable, qui intégrera la composante Consommation et Production Durables de la Stratégie de Durabilité des deux incubateurs d'entreprises et, par conséquent, des micro-entreprises et petites entreprises.

1.6 Projets, formation, transfert technologique et documentation sur les MPE et les MTD par secteur (GRECO), conformément aux priorités des Plans d'action Nationaux et aux politiques en matière de Consommation et de Production Durables (activité PAM 5.1.12)

Fiches MedClean

À partir des informations compilées, 20 nouvelles fiches MedClean ont été créées en relation avec les secteurs de la chimie, des arts graphiques, de l'hôtellerie et du ciment. Ces fiches seront publiées au début de l'année 2011, ce qui portera le nombre total de fiches MedClean à 131.



De même, en raison du nombre élevé de fiches MedClean publiées, il a été décidé de réaliser une classification de toutes les fiches, en les reliant entre elles par pays, secteur d'activité économique, technologie appliquée et aspect environnemental amélioré suite à cette application. L'objectif est double : d'une part, permettre d'obtenir un historique de toutes les fiches MedClean de manière simple, et déterminer ainsi quels sont les secteurs et technologies à couvrir dans les futures fiches. D'autre part, l'intégration de cette classification sur la page web grâce à l'installation d'un moteur de recherche facilitera la navigation des utilisateurs.

Base de données de technologies

La Base de Données de Technologies du CAR/PP est née de la volonté de mettre à la disposition de tous les utilisateurs un instrument de consultation des technologies de prévention de la pollution applicables à différents secteurs industriels. Au cours de l'année 2010, la base de données a été élargie aux secteurs suivants : fabrication de produits chimiques, fabrication de ciment, arts graphiques et activités des services liés à ces derniers et hôtellerie. Le travail réalisé a permis de faire passer le nombre de fiches de la base de données à 943.

Suivant la philosophie appliquée aux fiches MedClean, la base de données de technologies a été révisée et vérifiée, en établissant des critères de classification permettant de regrouper et de classer toutes les fiches de manière simple (et adaptable pour de futures révisions). Le critère retenu est celui de la recherche de concepts standards de classification pour chaque champ, afin de simplifier les options. De même, cette classification recoupe celle des fiches MedClean, de sorte que les deux bases de données sont compatibles entre elles.

BREFS

Le document traduit en espagnol « Meilleures Techniques d'Efficacité Énergétique Disponibles » a été révisé en 2010 afin de garantir une qualité optimale et une compréhension de lecture aisée.

Projets relatifs à l'huile d'olive

Tout au long de l'année 2010, le CAR/PP a développé différentes activités en relation avec ce secteur représentatif de la région méditerranéenne.

- 1) Palestine : L'International Finance Corporation (IFC), groupe de la Banque Mondiale, a lancé en 2006 un projet orienté vers l'amélioration du secteur de l'huile d'olive dans la bande de Gaza et en Cisjordanie afin de faciliter l'accès aux marchés mondiaux des petites et moyennes entreprises du secteur. La deuxième phase du projet vise, entre autres objectifs, à améliorer les aspects environnementaux de cette industrie, plus précisément en ce qui concerne la meilleure gestion des déchets et sous-produits générés. Le CAR/PP a signé un accord avec l'IFC afin de conduire des audits généraux dans six installations (moulins et usines de mise en bouteille) dans le but de détecter les opportunités d'amélioration, et il participera également à un projet pilote visant à mettre en œuvre ces améliorations. Des activités de sensibilisation sur la bonne gestion des déchets de la production d'huile d'olive seront également menées dans les entreprises du secteur.

- 2) Tunisie : Le CAR/PP a co-organisé en octobre, avec le CITET (Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunisie), un séminaire sur la gestion des déchets dans le secteur. La manifestation, qui s'est déroulée dans le cadre du lancement en Tunisie de l'éco-étiquette pour la catégorie de l'huile d'olive en bouteille, comptait près de 50 participants du secteur et de l'Administration, et a contribué à la formation et au transfert de connaissances des Meilleures Pratiques Environnementales (MPE) et des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) dans le secteur de l'huile d'olive.
- 3) Production biologique d'huile d'olive : le CAR/PP a assisté au Symposium sur l'huile d'olive biologique organisé à Cordoue en novembre dans le cadre du projet méditerranéen Biolmed. Ce projet vise à stimuler la compétitivité des produits de l'olivier en Italie, en Grèce, à Malt et en Espagne. La manifestation s'est révélée très utile pour connaître, par une première approche, les expériences de production de ce type d'huile et les défis auxquels le secteur doit faire face, ainsi que pour établir un réseau de contacts avec lesquels échanger les expériences et les méthodes innovantes dans le secteur permettant de réduire l'impact environnemental.

CAMP Almería

Au cours de l'année 2010, le CAR/PP a participé à diverses réunions de lancement du projet CAMP Almería, Programme de Gestion de la Zone Côtière dirigé par le PAP/CAR visant à agir dans la zone de Cabo de Gata. Le projet sera mis en œuvre en 2011, et le CAR/PP en sera un *partner* notable, à la tête des différentes activités de formation et du transfert de connaissances en matière de pêche durable, d'agriculture et d'éducation à la consommation durable dans les écoles.

Les activités à développer incluront :

- 1) L'adaptation des matériels déjà mis au point par le CAR/PP et pouvant être utilisés pour résoudre les problématiques existantes dans la Zone du CAMP Levante de Almería, parmi lesquels se distinguent les guides de bonnes pratiques suivants :
 - Bonnes Pratiques Environnementales dans l'Hôtellerie.
 - Directives pour l'application des Meilleures Pratiques Environnementales (MPE) pour une utilisation rationnelle des engrais et la réduction de la perte de nutriments de l'agriculture dans la Région Méditerranéenne.
 - Directives pour l'application des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) et des Meilleures Pratiques Environnementales (MPE).
 - Pêche Durable en Méditerranée.
 - Directives pour l'application des Meilleures Pratiques Environnementales dans le secteur nautique.
- 2) L'organisation de conférences/séminaires/campagnes d'information sur les bonnes pratiques visant à générer des dynamiques d'influence entre le CAR/PP et les activités économiques auxquelles elles s'adressent, et dans lesquelles il sera entrepris d'impliquer les administrations compétentes et les organisations non gouvernementales présentes dans la Zone du CAMP.

Guide pour l'Industrie Nautique

Pendant l'année 2010, le Guide des Bonnes Pratiques Environnementales dans l'Industrie Nautique



Parlons de la Mer a été mis en page et traduit en quatre langues. Il s'agit d'un guide-résumé très pratique, qui inclut également un récit explicatif afin de sensibiliser les lecteurs et les usagers de bateaux sur l'importance d'une attitude respectueuse envers le milieu marin. Le guide est disponible en ligne sur la page web du CAR/PP.



1.7 Promotion et diffusion de produits et de processus alternatifs visant à réduire l'utilisation des POP et autres substances chimiques (activité PAM 5.1.13)

Préparation du Plan Régional sur les Nouveaux POP en Méditerranée.

En application de la Décision IG.19/8 de la 16ème réunion des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone (COP), le CAR/PP a collaboré avec MEDPOL à la préparation de trois Plans Régionaux sur les 9 nouveaux POP récemment ajoutés à la Convention de Stockholm. Ces Plans Régionaux seront présentés comme des mesures juridiquement contraignantes pour les pays de la Méditerranée lors de la prochaine COP de la Convention de Barcelone.

Préparation d'une nouvelle proposition au GEF

Le CAR/PP prépare actuellement une proposition de projet qui sera présentée lors de la 5e Réunion du GEF, dont l'objectif est de réduire les POP non intentionnels et les émissions de gaz à effet de serre et de métaux lourds par l'identification et l'application des Meilleures Pratiques Disponibles (MTD) et des Meilleures Pratiques Environnementales (MPE) dans les secteurs économiques clés des pays méditerranéens. Les secteurs identifiés sont les suivants : production d'huile d'olive, production de matériaux de construction, production secondaire de métaux, transport avec des véhicules essence, secteur textile et secteur de la tannerie.

La proposition de projet est en cours de préparation avec la collaboration de la Division substances chimiques du PNUE et l'IDAEA-CSIC (voir annexe 5. MoU CARPP/CSIC). Les pays proposés pour participer au projet sont : l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

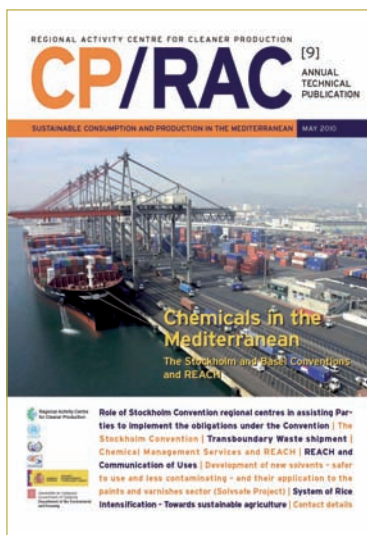
Surveillance des POP en Espagne

Cette activité a débuté en 2008 et est menée à Doñana en collaboration avec le Centre Supérieur de Recherches Scientifiques (CSIC) et le Centre de Recherches Énergétiques, Environnementales et Technologiques (CIEMAT). Le CSIC est responsable de la mise en œuvre et de la coordination des échantillonnages réalisés par les deux institutions nationales (CSIC et CIEMAT) impliquées dans le Programme National de Surveillance Environnementale des POP, ainsi que par le RECETOX, Centre Régional de la Convention de Stockholm de la République Tchèque engagé dans le programme MONET.

Le CAR/PP apporte son soutien technique pour la mise en œuvre de cette activité, qui implique un déploiement mensuel des capteurs passifs par le CSIC, conformément aux directives fixées par le programme MONET.

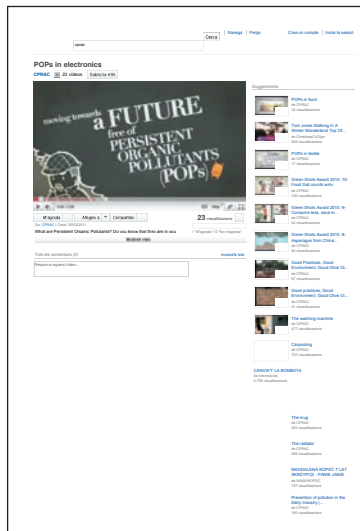
Revue technique sur les POP

La 9^e édition de la Publication Annuelle du CAR/PP (CP/RAC Annual Technical Publication), intitulée « Substances Chimiques en Méditerranée », a été publiée en mai 2010. La revue, publiée en anglais, dont certains paragraphes sont traduits en espagnol et en français, contient des articles concernant les POP, la Convention de Stockholm et de Bâle, le règlement REACH sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances et préparations chimiques, et le système d'intensification de la culture du riz comme exemple d'agriculture durable.



Micro-vidéos informatives sur les POP

Afin de mieux informer/sensibiliser et d'obtenir une meilleure approche de la société civile, le CAR/PP a publié trois micro-vidéos d'animation sur les Polluants Organiques Persistants (POP). Les vidéos, d'une durée de trois minutes, possèdent une introduction et une conclusion communes, et la partie centrale change en fonction du secteur concerné : textile, électronique et alimentation. Elles expliquent sur un ton amusant et sympathique ce que sont les POP, quelles sont les actions menées afin de prévenir leur utilisation et de quelle façon peut agir chaque citoyen à titre individuel. Ces vidéos ont été mises en ligne sur le canal Youtube du CAR/PP et seront distribuées massivement grâce à la nouvelle stratégie 2.0 du Centre.



1.8 Accroissement de la sensibilisation et des engagements des pays méditerranéens (tant dans le secteur public que privé) pour la mise en œuvre de l'Achat Public Durable, de l'Éco-étiquetage, du REACH et du GHS (activité PAM 5.1.14)

Organisation du Séminaire Régional sur l'Achat Public Durable

Le CAR/PP a organisé une réunion-débat sur l'achat public durable (APD) dans les pays de la Méditerranée à Barcelone (Espagne) du 25 au 26 novembre 2010.

Les objectifs de la réunion étaient : 1. Promouvoir l'APD dans les pays méditerranéens ; 2. Créer des stratégies d'APD en Méditerranée, selon un système participatif et inclusif ; 3. Établir les étapes de





mise en œuvre de l'ADP dans les pays méditerranéens ; 4. Promouvoir la création de réseaux entre les différentes parties intéressées ; 5. Promouvoir l'échange d'expériences entre les pays méditerranéens ; et 6. Identifier les synergies et la coopération possible entre les parties intéressées.

Près de 20 participants ont assisté au séminaire, parmi lesquels les Points Focaux Nationaux du CAR/PP et le personnel du PNUE. Les institutions et pays suivants étaient représentés : Agence Égyptienne de l'Environnement et Point Focal National du CAR/PP d'Égypte ; Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et du Changement Climatique et Point Focal National du CAR/PP de Grèce ; Comité pour la Mise en Œuvre du Plan d'Action National de l'APD et Point Focal National du CAR/PP d'Italie ; Centre des Technologies Propres et Point Focal National du CAR/PP de Malte ; Centre National de la Production Plus Propre Steng et Point Focal National du CAR/PP de Slovaquie ; Ministère de l'Environnement et Point Focal National du CAR/PP d'Espagne ; Ministère de l'Environnement et Point

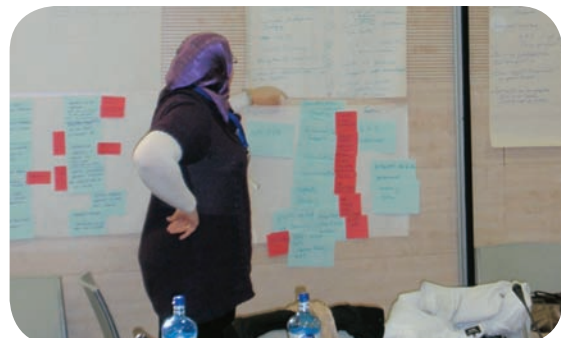


Focal National du CAR/PP de Syrie ; PNUE, Service Consommation et Production Durables : Achats Publics Durables ; Groupe de travail de Marrakech Service de l'APD ; Généralité de Catalogne, Espagne ; Aire Urbaine de Barcelone, Espagne ; Ecoinstitut ; ESCI-UPF d'Espagne, Tunisie ; et Agence des Déchets de Catalogne, Espagne.

Participation à la Conférence sur les Marchés Publics Écologiques

Le CAR/PP a participé à la Journée de Diffusion et de Sensibilisation au Plan National de Communication sur l'Achat Public Écologique organisée à Madrid en avril par le Ministère de l'Environnement et du Milieu Rural et Marin (MARM).

La participation à cette manifestation a été très utile au personnel du Centre, qui a pu faire connaissance avec les outils nécessaires à la promotion et à l'application d'une politique d'Achat Public Durable (cadre juridique européen et national, concept d'achat public écologique, bonnes pratiques et bénéfices environnementaux et économiques de ce type d'achat).



1.9 Augmentation de la participation des organisations et des réseaux régionaux méditerranéens dans le domaine de la CPD et la gestion des produits chimiques (activité PAM 5.1.15)

Projet Horizon 2020

Le CAR/PP participe activement au groupe de travail de Capacity Building du projet Horizon 2020. Sont membres de ce groupe de travail diverses organisations méditerranéennes réunies en consortium et ayant reçu des fonds du Programme ENPI¹ pour le développement des activités propres au groupe de travail. Ces activités consistent à organiser en 2011 et 2012, dans différents pays méditerranéens, divers séminaires régionaux et nationaux de formation sur les thématiques clés liées aux domaines prioritaires pour réduire la pollution de la Méditerranée conformément à l'initiative Horizon 2020. Ces domaines prioritaires sont les suivants : émissions industrielles, déchets municipaux et eaux usées urbaines. Tout au long de l'année 2010, le CAR/PP a œuvré sans relâche à la négociation pour la distribution des missions au sein du groupe de travail et l'intégration des outils CPD dans l'identification des domaines thématiques des séminaires. Finalement, le centre recevra environ 261 000 € de fonds ENPI pour diriger l'organisation de tous les séminaires relatifs au chapitre des émissions industrielles ainsi que pour collaborer à l'organisation des autres séminaires correspondant aux autres domaines prioritaires du projet. Les thématiques des séminaires dirigés par le centre portent sur les outils CPD comme la production propre, l'achat public durable, l'éco-étiquetage, la gestion durable des zones industrielles, les emplois verts, la banque verte, etc.

Projet BAT4MED

Le CAR/PP est l'une des organisations participant au Projet BAT4MED (Best Available Techniques for the Mediterranean), coordonné par l'Institut Andalou de Technologie (IAT) et financé par des Fonds Européens par l'intermédiaire du VIIe Programme Cadre de R&D. L'attribution du projet

au consortium dirigé par l'IAT a été confirmée en 2010, et ses membres ont développé les activités de préparation nécessaires à la mise en œuvre du projet en 2011. En ce sens, le CAR/PP a assuré le rôle de communication manager du projet, mission pour laquelle le centre recevra environ 170 000 afin de gérer le site web et les autres activités de communication du projet (newsletter, revues, etc.), ainsi que pour organiser une série d'ateliers techniques et de conférences nationales et régionales en 2011, 2012 et 2013. Le projet réunit des organisations de pays européens (Espagne, Belgique et Italie) et des pays du sud du bassin méditerranéen (Maroc, Égypte, Tunisie). L'objectif de BAT4MED est d'analyser l'impact potentiel de l'introduction du concept européen IPPC de Prévention et de Contrôle Intégrés de la Pollution dans la région méditerranéenne, dans le but de garantir une meilleure protection de l'environnement et de la santé dans cette zone, où la pollution est due à l'activité industrielle des pays méditerranéens de la coopération internationale. L'initiative vise à agir comme un catalyseur du changement dans les pays méditerranéens de la coopération internationale, tout en soutenant la croissance de l'industrie européenne productrice ou gestionnaire de technologies environnementales.

Ces objectifs tendent à être atteints grâce à l'identification, l'évaluation et la sélection des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les secteurs industriels clés à bénéfice environnemental potentiel élevé. Toutes ces activités prévoient la promotion et la diffusion de l'utilisation des MTD et de l'expérience européenne en matière de politiques de Prévention et de Contrôle Intégrés de la Pollution (IPPC) dans les pays méditerranéens de la coopération internationale.

Avec une durée prévue de 30 mois, BAT4MED est un projet à vocation permanente afin de pouvoir consolider les résultats du projet et étendre son application au-delà de ses limites temporelles et géographiques actuelles.

¹ European Neighbourhood and Partnership Instrument

2. Prévention et contrôle de la pollution

2.1 Activités de Formation et de Sensibilisation à la gestion des PCB dans les compagnies électriques nationales des pays méditerranéens (activité PAM 4.2.4)

Le CAR/PP participe au projet du GEF² *Strategic Partnership for the Mediterranean Large Marine Ecosystem Regional Component: Implementation of agreed actions for the protection of the environmental resources of the Mediterranean Seas and Coastal Areas*. Plus précisément, le Centre est impliqué dans la composante « Gestion Rationnelle de l'équipement, des stocks et des déchets qui contiennent ou sont contaminés par des PCB (Biphényles Polychlorés) dans les Compagnies Électriques Nationales des Pays Méditerranéens », apportant un soutien technique spécifique dans les domaines de la « Sensibilisation à l'importance d'une gestion rationnelle des équipements contenant des PCB » et de la « Capacité technique pour la gestion rationnelle des équipements contenant des PCB ».

Les pays bénéficiaires sont l'Albanie, l'Égypte, la Lybie et la Syrie, pour lesquels a été prévue une série d'activités de soutien qui arriveront à leur terme en 2012.



Les principales activités développées par le Centre au cours de l'année 2010 dans le cadre de ce projet ont consisté à préparer la participation à quatre réunions de mise en œuvre du projet en Albanie, en Syrie, en Égypte et en Lybie, ainsi qu'à identifier les priorités en matière de sensibilisation et les besoins en matériels de support et de formation. Pour cela, le CAR/PP a signé un accord de collaboration avec le Centre Régional de la Convention de Bâle en Égypte, dans lequel les parties s'engagent à collaborer à cette activité (voir annexe 6 : MoU entre le BCRC Egypt et le CAR/PP).

Pour l'année 2011, trois séminaires de formation à la gestion des PCB sont prévus.



² Global Environmental Facility (GEF) : Fonds Pour l'Environnement Mondial

3. Changement Climatique

3.1 Promotion de la technologie à faible émission de carbone, guides sectoriels (industrie, navigation, transport et mobilité, agriculture, aménagement urbain et spatial). (Activité PAM 6.2.10)

Incorporation des mesures d'efficacité énergétique dans les études sectorielles sur la prévention de la pollution

Le CAR/PP a mis à jour la totalité de sa collection d'études sectorielles sur la prévention de la pollution dans les secteurs industriels les plus représentatifs de la Méditerranée en intégrant un chapitre spécifique sur les mesures d'efficacité énergétique pour chaque étude et en publiant des diptyques résumant le contenu de ces chapitres. Au total, 16 diptyques ont été réalisés en anglais sur : le secteur papetier, le secteur des bureaux, le secteur laitier, le secteur de la chimie discontinue, le secteur des huiles usagées, le secteur de la tannerie, le secteur textile, le secteur des déchets toxiques et dangereux, le secteur de la céramique, le secteur hôtelier, le secteur de la conserve, le secteur de l'huile d'olive, le secteur logistique, le secteur mécanisé du métal, l'industrie de la viande et l'industrie cimentière.



The Meat Sector and climate change mitigation

The meat industry has not a very high impact of generation of greenhouse effect generated by its manufacturing process is not based on intensive use of fossil fuels. However, like many other industries in need of energy, it does require auxiliary power consumption, this leads to greenhouse effect, either directly (through the use of fossil fuels) or indirectly (by consuming electricity).

The sector has potential to reduce emissions that improve their competitiveness. On the one hand we can improve the efficiency of both direct and indirect emissions. Specifically on the cold and heat generation, which are the most important in the consumption and therefore of greater impact on climate change. Focus on the scalding, cooling, cleaning utensils, etc.

Similarly we can also reduce emissions from hydrofluorocarbons (HFCs), improving the use and management of refrigerants.



The Ceramic Sector and climate change mitigation

The ceramic industry has a strong impact on gases emissions of greenhouse effect causing climate change. The origin of these is twofold:

On the one hand those arising in the process, due to the clays decarbonization and some auxiliary materials, which natural carbon content is released during the cooking process. They are very hard to avoid, because in these moments are intrinsic to the process itself. Some R & D & I are working to open new approaches for viable alternatives of future.

Then there's the emissions generated by burning fossil fuels for the process, which has high energy requirements, which in many cases are fossil fuels. It is therefore in this respect that we find the most improvement efforts and where we find the most common alternatives see below.

As a fuel, the fossil fuels use cleaner than used it, but the use of electricity and heat, or general measures such as cogeneration are the most common alternatives see below.



The Canning Sector and climate change mitigation

The canning industry is not among those that have a high impact on climate change. However, there's a link between greenhouse gas emissions, there are many measures that can be implemented.

The intensive use of energy is the main impact of the canning industry, the use of heat and cold for a large number of processes, where we can find measures to be implemented, such as cogeneration, heat and cold processes, where the investment is high.

The use of HFC's gases in the process of refrigeration, once they are released into the atmosphere, becomes necessary to do a proper use and management to reduce their climate impact.

Finally the organic waste generation and management is a worst problem because the heat generated is higher than what the CO₂ has.



The Paper Sector and climate change mitigation

The paper industry production generates a strong impact on gases emissions of greenhouse effect due to high energy requirements that has to develop its production process. Basically we can distinguish three types of these emissions origin:

The fossil fuels consumption needed for essential parts of the production process such as boilers for power generation or gas turbines, recovery boilers, incinerators, lime kilns and calcination, washing or drying gases.

The necessary electricity consumption for the company process automation and general technological equipment is also a source of emissions. The management of organic waste emissions from the process of organic waste management of sewage or landfill disposal.

Measures are also focused on three strategies: improving the efficiency of the process. The use of cleaner fuels, as the requirements and the time potential use of biomass are increasing, the use of cogeneration to meet the electricity and



Hazardous waste treatment Sector and climate change mitigation

The list of hazardous industrial waste and gases emissions and their effect is bidirectional. On the one hand his generation and treatment are potential emissions sources and on the other hand, they offer an opportunity to reduce emissions by having the ability to use them as traditional fuels fossil fuels.

Of organic waste can become an alternative to fossil fuels, but its emissions are not neutral and must be done with care to avoid polluting emissions. Biological treatments are appropriate from the point of view of climate change, but should be effective in its task of breaking down without letting it develop a mechanization process.

Incineration releases the waste energy value and the steam and hot water, it is recommended when replacing from fossil fuels and is made with the technology available. For many industries the waste use as fuel is a common practice. Wastes are: waste oils, solvents, plastics, tires, paper sludge, waste wood, etc.

The biogas capture from landfills is a good practice to reduce fossil fuels.



The Office Sector and climate change mitigation

The Tertiary sector development, the use of new technologies and the spread of air conditioning units that improve the working comfort are some of the direct or indirect greenhouse gas emissions caused by the office activity, which are increasing exponentially. This greenhouse gas emissions increase, along with the possibility of introducing many easy measures with a high reduction potential, focusing on energy efficiency, makes it necessary to mitigate the sector emissions generated.

Some of these measures are: maintaining a comfortable temperature between 20 and 24 °C in winter and between 25 and 26 °C in summer, both controlling and regulating the installation or through an appropriate external thermal insulation or using more efficient equipment. A light regulation to avoid unnecessary consumption, a good building design or efficient bulb use.

The use, management and control of more efficient facilities are some of the measures that we can implement to reduce the greenhouse gas emissions of offices.

4. Gouvernance

4.1 Renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de la responsabilité institutionnelles (activité PAM 1.2)

Initiative pour l'organisation de Manifestations Durables dans le cadre du PAM

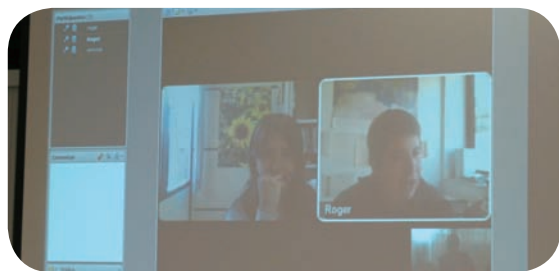
À la demande du Bureau de Coordination du PAM, le CAR/PP a lancé en 2010 une initiative pour l'organisation de manifestations durables en Méditerranée, avec l'objectif d'établir une série de critères de durabilité applicables au développement des réunions et conférences organisées par les membres du Plan d'Action pour la Méditerranée. Cette initiative a été lancée lors de la réunion ordinaire des Directeurs des différents RAC (Centres d'Activités Régionales) du Plan d'Action pour la Méditerranée, qui s'est déroulée les 8 et 9 juin dans les locaux du CAR/PP, et au cours de laquelle a été élaborée la stratégie d'application de l'initiative en question.

En décembre s'est tenu à Barcelone le premier atelier sur l'écologisation de manifestations auquel a assisté un représentant de chaque Centre Régional du PAM. La rencontre a permis de concevoir une stratégie de mise en œuvre d'actions concrètes afin de garantir la durabilité de toutes les manifestations organisées dans le cadre des activités du Plan d'Action pour la Méditerranée. Au cours de la séance, très interactive et participative, les impacts environnementaux, économiques et sociaux résultant de l'organisation de conférences et de réunions internationales ont été évalués, les opportunités et les difficultés de développement de manifestations durables ont été identifiées, et les participants ont reçu les outils permettant de planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer ces dernières. À partir des besoins détectés parmi les participants, le CAR/PP a commencé à développer un kit d'outils (toolkit) pour l'organisation de manifestations durables. Ce toolkit sera établi à partir des réponses à



un questionnaire interactif envoyé à divers contacts du Centre, comme les autres Centre d'Activités Régionales, et d'une liste de contacts de représentants de la société civile méditerranéenne fournie par l'organisation *Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development (MIO-ECSD)*, laquelle profite de l'existence de cette initiative du CAR/PP pour la diffuser au sein de son large réseau d'action (ONG, Universités, etc.). Le toolkit, qui sera disponible au milieu du mois de février 2011, comportera une base de données de fournisseurs durables, des cas réels de bonnes pratiques dans l'organisation de manifestations durables, des résumés des différents guides disponibles en Méditerranée, ainsi qu'une « liste récapitulative » ou « check list » afin d'aider à intégrer de manière simple et quasi-automatique les critères environnementaux et les solutions possibles issues de l'expérience de tous les agents impliqués dans le processus d'organisation d'une manifestation.

Sur la base de la mission de transfert des connaissances dont dispose le CAR/PP pour les universités, une formation de deux jours a été organisée sur



cette thématique dans le cadre de la conférence des universités GUNI, qui s'est déroulée à l'Université Polytechnique de Barcelone les 23 et 24 novembre.

Réunions CAR/PP – MARM

En 2010, la direction du CAR/PP a organisé plusieurs réunions de travail et de coordination avec des responsables du Ministère de l'Environnement et du Milieu Rural et Marin (MARM). Les réunions se sont tenues à Madrid en février et en décembre.

Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles en Espagne

Le CAR/PP a collaboré avec le Ministère de l'Environnement et du Milieu Rural et Marin (MARM) à la préparation des rapports 2008 – 2009 sur la mise en œuvre en Espagne de la Convention de Barcelone pour la protection de l'Environnement Marin en Méditerranée et de ses protocoles.

4.2 Solution aux insuffisances d'application: soutien des parties contractantes à la réalisation des objectifs de la Convention de Barcelone, des protocoles et des stratégies adoptés. (activité PAM 1.2)

Assistance à Israël dans le développement du Plan de Mise en Œuvre National pour l'Application de la Convention de Stockholm sur les POP

Le CAR/PP participe au processus de ratification de la Convention de Stockholm en Israël en apportant son soutien au Ministère de la Protection de l'Environnement israélien dans le développement du Plan de Mise en Œuvre Nationale (PIN) sur les POP. En ce sens, le Centre participera à une première Réunion du Comité National et interministériel, au cours de laquelle le CAR/PP présentera la Convention de Stockholm et les obligations qui en découlent. De même, le centre présentera le processus de développement du PNI, exposera le cas prati-



que d'un autre pays, et présentera les nouvelles substances chimiques récemment incluses dans la Convention. La réunion aura lieu au début du mois de janvier 2011, et les bases pour la future collaboration tout au long du processus de développement du Plan seront définies. Après la réunion interministérielle, un séminaire sur la Surveillance Environnementale des POP, dispensé par le centre RECETOX et auquel collaborera le CPRAC grâce à la participation de deux pays de la Méditerranée, la Croatie et l'Albanie, sera organisé en Israël.

4.3 Gestion et communication efficaces de l'information et des connaissances (activité PAM 1.3)

Bulletin d'information électronique CPNews

En 2010, le CAR/PP a maintenu sa ligne de communication « online » basée sur le bulletin d'information électronique CPNews, reçu par près de 1 000 personnes de la région méditerranéenne. Précisément, trois bulletins CPNews ont été envoyés au cours de l'année : l'un en février, l'autre en septembre et le dernier en décembre. L'envoi du bulletin d'information électronique a permis d'augmenter la diffusion de quelques unes des actions menées par le Centre, comme l'Ecomeda Green Forum, le séminaire sur les nouveaux POP et PNMO, et le Forum Greco, entre autres.

Mise à jour du site web www.cprac.org et stratégie 2.0

Au cours de l'année 2010, certaines améliorations de fonctionnalité ont été apportées au site web du Centre. De même, la mise en œuvre de la stratégie 2.0 du CAR/PP visant à garantir sa présence sur les réseaux et dans les répertoires sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, etc.) a débuté. L'objectif visé est d'augmenter la diffusion et la connaissance de la mission et des services du Centre auprès de différents publics (secteur de l'entreprise, profils techniques, société civile en général, etc.) et de favoriser une communication plus interactive et participative.

Participation à la Commission du Développement Durable des Nations Unies

L'ancienne directrice du CAR/PP, Virginia Alzina, a donné une conférence sur l'Économie Verte et la Production et la Consommation Durables lors de la Commission du Développement Durable des Nations Unies à New York (USA) en mai 2010.

Participation à la XI^e Journée de l'Environnement

Le CAR/PP a participé à la XI^{ème} Journée de l'Environnement (Saragosse, 1^{er} juin) organisée par l'UGT Aragón, en collaboration avec le Gouvernement d'Aragon, axée sur la prévention des risques professionnels et environnementaux du point de vue de la production propre.

Compte tenu de l'expérience du CAR/PP, celui-ci a donné une conférence sur la production propre qui a permis aux participants présents d'appréhender le fait qu'il existe d'autres modes de production qui comportent moins de risques pour la santé des salariés hommes et femmes, pour la santé publique en général et pour l'environnement.

Participation à l'initiative du PAM sur le Projet Banque Mondiale (MSDP)

En 2010, le CAR/PP a conduit plusieurs réunions avec la Banque Mondiale afin d'obtenir un soutien

financier pour les projets potentiels pouvant découler de l'initiative GRECO.

Participation au IX^{ème} Congrès de l'Alimentation et de l'Agriculture Biologiques

Afin de contribuer à l'objectif de développement et de mise en œuvre des politiques de consommation et de production durables, le CAR/PP a participé au IX^e Congrès de l'Alimentation et de l'Agriculture Biologiques organisé par la Société Espagnole de l'Agriculture Biologique (SEAE) qui s'est déroulé dans la ville de Lleida du 6 au 9 octobre 2010. Le Congrès a analysé la contribution de l'agriculture durable à la qualité et à la sécurité alimentaires en Méditerranée, ainsi que les tendances de développement de ce secteur.

Participation à la Journée « L'Institutionnalisation de l'Union pour la Méditerranée »

Le CAR/PP a participé en tant que conférencier à la journée « L'institutionnalisation de l'Union pour la Méditerranée : nouvelles potentialités pour la région » qui s'est déroulée en mai à Barcelone et organisée par l'Institut de Droit Public (IDP). L'intitulé de la conférence donnée par le CAR/PP était : « Défis et opportunités pour un développement durable en Méditerranée ».

Promotion de la Consommation et de la Production Durables

Le CAR/PP a participé à la « European Roundtable on Sustainable Consumption and Production » qui s'est déroulée au mois d'octobre à Delft (Pays-Bas). Il s'agit d'une plateforme visant à stimuler, développer et diffuser les nouvelles initiatives mettant en œuvre les concepts liés à la consommation et à la production durables, et qui favorise l'échange d'expériences au niveau local et régional. La participation du Centre à cette initiative implique d'être familiarisé avec les dernières tendances, aussi bien techniques que stratégiques, dans le domaine de la consommation et de la production durables, ainsi que de travailler avec d'autres agents afin de déterminer des lignes de coopération communes.



Tendances dans le secteur alimentaire

Le CAR/PP a participé à la rencontre « Sustainable Foods Summit » qui s'est déroulée au mois de juin à Amsterdam (Pays-Bas). Au cours de ces journées ont été présentées les tendances de développement du secteur de l'alimentation durable, les opportunités d'innovation et de coopération avec les pays en développement, l'éco-étiquetage ainsi que les tendances des consommateurs dans ce domaine.

IV. Annexes

1) MoU (Small Scale Funding Agreement) avec le PNUE et le PAM

(SSFA/2009/DEPI/MCEB-MAP/025)

Project Account No. MEL-2322-2534-2664 B.L. 1202

Cost to UNEP: USD 29,070 (Euros 20,000)

Small-Scale Funding Agreement

THIS SMALL SCALE FUNDING AGREEMENT (SSFA) and its annexes (this "Agreement") is made on 28 February 2010

BETWEEN:

United Nations Environment Programme (hereinafter referred to as "UNEP"), an international inter-governmental organization established by the General Assembly of the United Nations, represented by its Mediterranean Action Plan Coordinating Unit, under the UNEP Division of Environmental Policy Implementation and having its office at 48, Vas. Konstantinou Avenue, P.O. Box 18019, 116 10 Athens, Greece

AND:

The Regional Activity Centre for Cleaner Production, Regional Activity Centre of UNEP/MAP (hereinafter referred to as "CP/RAC"), having its office at Doctor Roux, 80, 08017 Barcelona, Spain.

Based on the MOU signed between UNEP- MAP- MEDPOL and CP/RAC and the work plan of CP/RAC as agreed by the Contracting Parties and since MEDPOL would make benefit of the results of the activity for the preparation of a draft regional plan for Mercury according to Art.15 of LBS Protocol, UNEP agrees to co-operate with CP/RAC with respect to the project entitled "Diagnosis of Mercury in the Mediterranean Region".

Annexes to this Agreement, including the attached Implementation Plan (Annex A), Budget (Annex-B), Annotated Table of contents of the assessment (Annex C), are part of this agreement.

1. Programme objectives to which the small-scale funding contributes:

Contribution of funds for the preparation of a Diagnosis of mercury in the Mediterranean region to be used for the preparation of a legal text related to measures and timetables for the reduction of inputs of Mercury into the environment as required by Article 15 of the LBS protocol.

2. Activity or activities to be carried out with the support of the small-scale funding:

Financial contribution to the activity that will be implemented by CP/RAC according to CP/RAC work plan as agreed by the Contracting Parties.

3. Expected results/outputs to be achieved:

Facilitate the assessment of Mercury in the following:

- Legislative and institutional frameworks
- Major sources
- Available Technologies and practices to control the emissions of mercury
- Currently used ELVs and EQOs in the environment
- Available monitoring network in different environmental ecosystem
- Legal, institutional and technical Strengths and weakness
- Conclusions and recommendations.

Report on Diagnosis of mercury in the Mediterranean countries.

 LBS CERTIFIED

(SSFA/2009/DEPI/MCEB-MAP/025)**Project Account No. MEL-2322-2534-2664 B.L. 1202****Cost to UNEP: USD 29,070 (Euros 20,000)**

4. This SSFA shall be in effect from the date of the last signature of the parties, but should not exceed a period of 6 months.

5. UNEP shall provide CP/RAC with funds up to a maximum amount of USD 29,070 (twenty nine thousand & seventy US dollars) equivalent to Euros 20,000 (Twenty Thousand Euros). The resources provided by UNEP will only be used by CP/RAC in pursuit of the project/programme objectives and for the activities to achieve the results as agreed to in clauses 1 – 3 above. Funds will be made available in one instalment as indicated below and upon receipt of a payment request in Euros, as follows:

Schedule of payments

USD 29,070 (twenty nine thousand & seventy US dollars) equivalent to Euros 20,000 will be paid upon finalization of the diagnosis report in July 2010.

All invoices must be either translated or appended with an English note explaining the purpose of the expenditure incurred, duly signed by the authorized official in CP/RAC.

The funds shall be deposited in:

Bank Name and Address
La Caixa d'Estalvis i Pensions de
Barcelona
Oficina Corp.
Av. Diagonal 530
08006 Barcelona, Spain

Wire Instructions
BIC/CODI SWIFT: CAIX ES BBXXX

Account Title and Number
Agència de Residus de Catalunya
IBAN: ES41 2100 3000 1422 0178 1454

Signatories
Lidia Ruiz i Ortíña
Elena Grifoll i Fàbregues

6. Within 1 month upon expiry of this Agreement, CP/RAC shall refund to UNEP any unspent balance of the above funds. In the event of any delay in such reimbursement CP/RAC will be financially responsible for any movement in exchange rates.

7. UNEP and CP/RAC will cooperate to monitor the progress of this project. CP/RAC shall submit to UNEP, substantive a progress reports; financial reports and a final report at or near the given dates below:

<u>Reports</u>	<u>Date</u>
<u>Progress Report</u>	<u>March 2010</u>
<u>Financial Report</u>	<u>May 2010</u>
<u>Final Diagnosis Report</u>	<u>June 2010</u>

8.a. CP/RAC shall submit financial statements on the use of funds provided, as per UNEP's required format and within the agreed timeframe.

8.b. CP/RAC shall keep accurate and up-to-date records and documents in respect of all expenditures incurred with the funds made available by UNEP under this Agreement, to ensure that all expenditures are in conformity with the provisions of

 **CERTIFIED**

(SSFA/2009/DEPI/MCEB-MAP/025)

Project Account No. MEL-2322-2534-2664 B.L. 1202

Cost to UNEP: Euros 20,000 (USD 29,070)

this Agreement and its annexes thereto.

8.c. Upon completion of the Project or Termination of this Agreement, CP/RAC shall maintain the records for a period of at least 3 years unless otherwise agreed upon between the Parties.

8.d. UNEP has the right, at its own expense, to have the records of CP/RAC related to this cooperation reviewed and audited.

9.a. CP/RAC shall consult with UNEP regarding the Intellectual Property Rights as appropriate.

9.b. CP/RAC shall only use the UNEP name, logo and emblem in connection with the Project with the prior written consent of UNEP.

9.c. In no event will authorization of the UNEP name or emblem, or any abbreviation thereof, be granted for commercial purposes.

10. This agreement can only be changed through an agreed modification in writing.

11. Either party may terminate this Agreement upon serving a written notice to the other party at least 1 month prior to such termination.

12. CP/RAC shall comply with all the above-mentioned provisions and agrees that UNEP reserves the right to withhold any payment due to CP/RAC's non-compliance with any of the provisions mentioned hereinabove.

13. Any dispute arising out of or in connection with this Agreement shall be settled amicably between UNEP and CP/RAC. Should attempts at amicable negotiation fail, any such dispute shall, upon request by either party, be referred to arbitration in accordance with the UNCITRAL arbitration rules. The parties shall be bound by any arbitration award rendered as a result of such arbitration as the final adjudication of any such controversy, claim or dispute.

14. This Agreement shall enter into force upon signature by the Parties being effective from the date of the latest signature, and shall remain valid for a period of 6 months, as stipulated in Clause 4 above.

15. The Parties shall carry out their respective responsibilities in accordance with the provisions of the Agreement. The Parties shall determine and communicate to each other their respective focal points, having the responsibility for the Project implementation on its behalf.

16.a. CP/RAC shall be solely and completely responsible and accountable for all services performed by its personnel, agents, employees, or contractors (hereinafter referred to as "Personnel").

16.b. CP/RAC shall be considered as having the legal status of an independent contractor. Personnel of CP/RAC, its contractors or anyone else working for CP/RAC in the execution of the Project or otherwise, are not employees of UNEP and are not covered by the privileges and immunities applying to UNEP and its staff pursuant to the Convention on the Privileges and Immunities of the United Nations. UNEP shall not accept any liability for claims arising out of the activities performed under the Agreement, or any claims for death, bodily injury, disability, damage to property or other hazards that may be suffered by CP/RAC's personnel as a result of their work.

(SSFA/2009/DEPI/MCEB-MAP/025)

Project Account No. MEL-2322-2534-2664 B.L. 1202

Cost to UNEP: USD 29,070 (Euros 20,000)

pertaining to the activities under this Agreement.

16.c. CP/RAC shall ensure that its personnel meet the highest standards of qualification and technical and professional competence necessary for the achievement of the objectives and results of the Project, and that decisions on employment related to the Project shall be free of discrimination of any nature. CP/RAC shall ensure that all personnel are free from any conflicts of interest relating to the Project activities.


17.a. CP/RAC shall not seek nor accept instructions regarding the activities under the present Agreement from any Government or other authority external to UNEP.

17.b. CP/RAC shall refrain from any conduct that would adversely reflect on the United Nations and shall not engage in any activity which is incompatible with the aims and objectives of the United Nations or the mandate of UNEP.

18. Nothing in or relating to this Agreement shall be deemed a waiver, express or implied, of any of the privileges and immunities of the United Nations and UNEP.

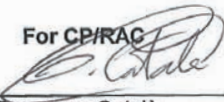
19. This Agreement or its Annexes may be modified or amended only by written agreement between the Parties.

For UNEP

By: 
Mr Ibrahim Thiaw
Director, DEPI

Date: 09/03/2010

For CP/RAC

By: 
Ms Genoveva Català
Director of the Waste Agency
of Catalonia

Date: 21/04/2010

 CERTIFIED

2) MoU avec le Secrétariat de la Convention de Stockholm

Project Account No: SC/4030-06-01-2102
 Budget line: 2010-SCL-8248-2880-2644-2102
 Cost to UNEP: USD 66,075.00

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

The Memorandum of Understanding (herein referred to as the Memorandum) is concluded between:

**Regional Activity Centre for Cleaner Production (CP-RAC)
 in Barcelona, Spain**
 (hereinafter referred to as "Partner")

and

The United Nations Environment Programme (UNEP)
 represented by the Secretariat of the Stockholm Convention
 (hereinafter referred to as the "Secretariat")

For the Activity entitled:

Under the terms of this Memorandum, it is hereby agreed that:

1. The Partner shall assist the Secretariat in organizing a regional workshop entitled: "Joint Consultation of Basel, Rotterdam and Stockholm Conventions with the Basel and Stockholm Convention Regional Centres and FAO and UNEP Regional Offices" (the "Workshop") the agenda of the workshop is annexed to this MOU (annex 2).
2. The Workshop will have a duration of five (5) days starting from 27 September until 1 October 2010 and will take place in the meeting facilities provided by the Partner in Barcelona. The workshop will be held in English.
3. The joint consultative meeting will consider various aspects of the Synergy Decision, such as:
 - a review of pilot projects on the coordinated use of regional centres;
 - regular exchange of business or work plans including links to the web pages of the three conventions;
 - exchange of information between participants to cover Convention specific aspects;
 - preparation of profiles of the Stockholm and Basel convention regional centres that will be made publicly available;
 Additionally, the workshop will also aim to:
 - review the progress made by the regional centres in providing technical assistance to their constituent Parties;
 - Develop an individual action by each of the centres to improve their performance
 - Follow up on the request made by COP 4 to the regional centres, particularly pertaining to the Stockholm Convention;
4. When organising the Workshop, the Secretariat shall:
 - (a) Liaise with identified participants regarding their invitation and confirmation to the Workshop;
 - (b) Draft the Workshop agenda in liaison with the Partner;

- (c) Coordinate the various presentations made at the Workshop, including possible participants' presentations;
5. The Partner will receive the funds from the Secretariat and use these funds in compliance with the budget outlined in Annex 1 in order to facilitate organization of the Workshop.
6. In this regard, the Partner, in liaison with the Secretariat, shall perform the following tasks to ensure successful participation of the participants:
- a. Arrange meeting venue, facilities, equipment and supplies;
 - b. Arrange participants travel, and distribute Daily Subsistence Allowance (DSA) to UNEP sponsored participants to the Workshop, in accordance with the UN established Financial Rules and Regulations, as advised by the Secretariat;
 - c. Provide support in processing visa arrangements for participants where necessary;
 - d. Book hotel rooms for funded workshop participants (and non-funded participants if confirmed early in advance) and offer airport pickup as well as transportation service to the meeting venue, if required;
 - e. Prepare necessary documentation for the Workshop in coordination with the Secretariat; in particular assist with the drafting of the workshop report and prepare a CD containing all workshop presentations;
 - f. Facilitate the identification of relevant stakeholders;
 - g. Provide participants with information on logistics, e.g. travel, accommodation, etc.
7. The Partner shall provide all necessary manpower, logistical and administrative support necessary to undertake the work.
8. UNEP shall pay the Partner a sum not exceeding USD 66,075.00 (Sixty six thousand and seventy five US dollars) for the costs incurred with respect to the organization of the Workshop and related publication to the following bank account:

Supporting organization:

Beneficiary Name: Agència de Residuos de Catalunya, Centro de Actividad Regional para la Producción Limpia (CAR/PL)
Bank name: La Caixa d'Estalvis i Pensions de Barcelona Of. Corp.
 Plaça Sant Jaume
Bank address: C/ Ciutat, 108002 Barcelona
Bank Account Number: ES86 2100 3000 11 2201576703
Swift code: CAIXESBBXXX

The disbursement of funds by UNEP to the Partner will be as follows:

- (i) An initial payment of USD 49,600 (Forty nine thousand six hundred US dollars) will be paid upon signature of this Memorandum.
- (ii) The remaining balance of USD 16,475 (sixteen thousand four hundred and seventy five US dollars) or any actual spent portion of it will be paid upon receipt by the Secretariat and UNEP/Administrative Services Center (ASC) of a final certified financial statement of expenditures.

9. The Partner will maintain a separate account for any disbursements pertaining to this Memorandum and shall submit to UNEP, on or before 31 December 2010, a detailed breakdown of expenditures incurred duly certified by an authorized official of the Partner. The expenditures will be reported by object of expenditure as per the attached budget (Annex 1) of this Memorandum. Any portion of cash advances remaining unspent or uncommitted by the Partner on completion of the activities under this Memorandum will be reimbursed to UNEP within one month of the presentation of the expenditure report. In the event of any delay in such reimbursement, the Partner will be financially responsible for any adverse movements in exchange rates.
10. The Partner shall retain, for a period of three (3) years, all supporting documents relating to financial transaction under this Memorandum. If requested the Partner shall facilitate an audit by the United Nations Board of Auditors and/or the Audit Service of the accounts of the Memorandum.
11. All correspondence regarding this Memorandum between the Partner and UNEP should be addressed to:

At the Partner:

Roger García Noguera
Officiating Director
Regional Activity Centre for Cleaner Production
Mediterranean Action Plan – United Nations Environment Programme
Regional Centre under the Stockholm Convention
c/ Dr. Roux, 80 - 08017 Barcelona - Spain
Direct phone: +34 93 553 87 92
Tel. +34 93 553 87 90
RGARCIA@ARC-CAT.NET

All correspondence regarding technical and substantive matters between the Partner and UNEP should be addressed to:

Roger García Noguera
Deputy Director
Regional Activity Centre for Cleaner Production
Mediterranean Action Plan – United Nations Environment Programme
Regional Centre under the Stockholm Convention
c/ Dr. Roux, 80 - 08017 Barcelona - Spain
Direct phone: +34 93 553 87 92
Tel. +34 93 553 87 90
RGARCIA@ARC-CAT.NET

At the Secretariat

Mr. Donald Cooper
Executive Secretary
Secretariat of the Stockholm Convention
IEH, 11-13 Chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine
Geneva, Switzerland
Fax: +41 (22) 917 80 98

All correspondence regarding administrative and financial matters should be addressed to:



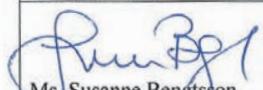
On behalf of the Administrative Services Center:
Mr. Mikhail S. Evteev
Officer-in-Charge Administrative Services Center (ASC),
Corporate Services Section
11-13 Chemin des Anémones
CH-1219 Châteline, Geneva,
Switzerland
Fax: +41 (22) 917 8036
E-mail: evteevm@pops.int

On behalf of the Secretariat
Ms. Susanne Bengtsson
Administrative Officer
Secretariat of the Stockholm Convention
11-13 Chemin des Anémones
CH 1219 Châteline, Geneva
Switzerland
Fax: +41 (22) 917 80 98
E-mail: SBengtsson@pops.int

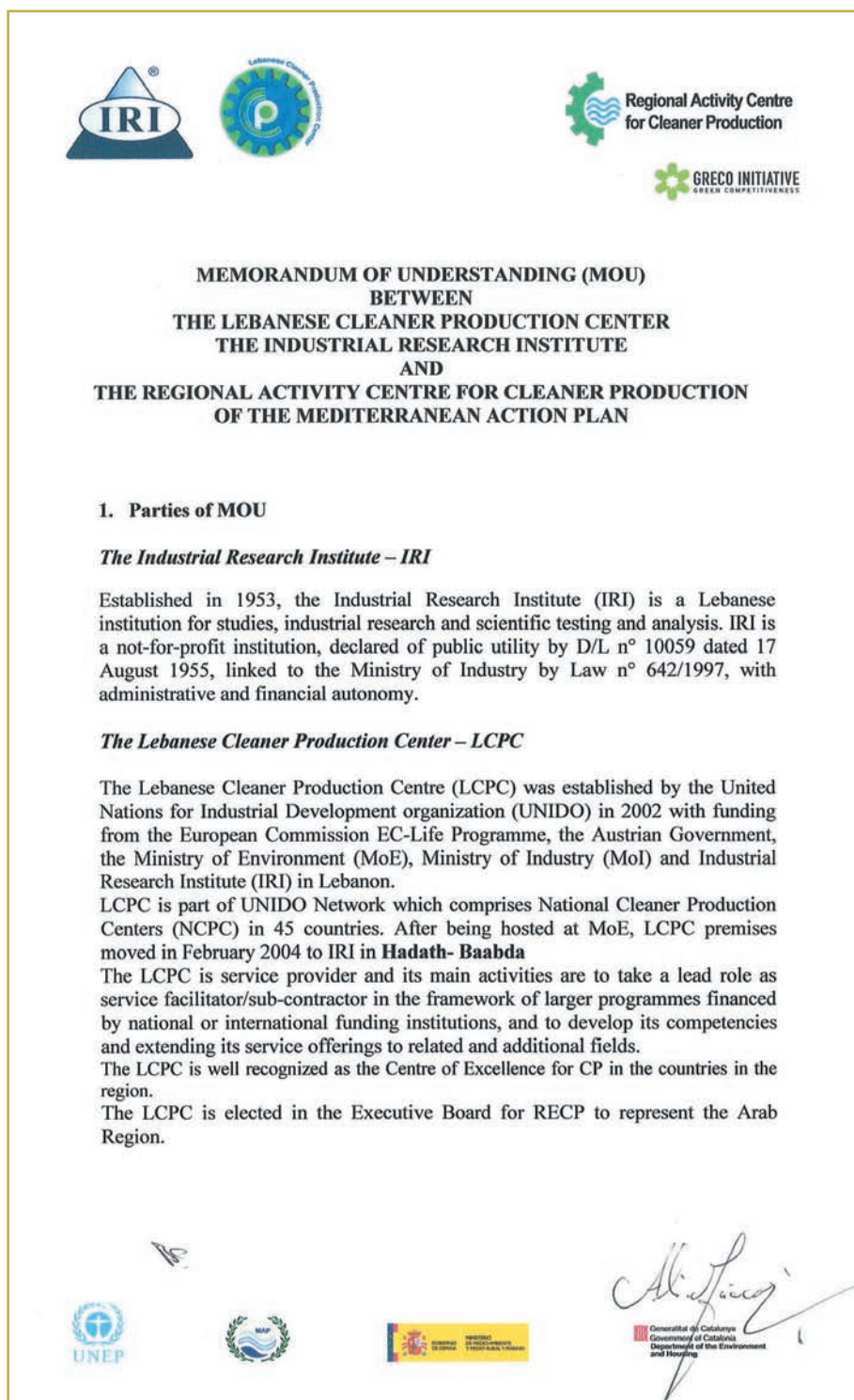
12. The convention of 13 February 1946 on the Privileges and Immunities of United Nations shall apply. The Partner will ensure that no impediments to transit to and from the meeting are imposed on any persons whose presence at the meeting is authorized by UNEP.
13. The Partner shall indemnify, hold and save harmless and defend at its own expense UNEP, its officers, agents and employees from and against all suits, claims, demands and liability of any nature or kind, including costs and expenses, arising out of negligent misconduct of the Partner or its employees in the performance of the terms of this Memorandum.
14. The Partner shall be considered as having the legal status of an independent contractor. Agents or employees of the Partner shall not be considered in any respect as being officials or staff members of UNEP.
15. The Partner shall neither seek nor accept instructions from any authority external to UNEP in connection with the performance of its services under this Memorandum. The Partner shall refrain from any action which may adversely affect UNEP or the United Nations and shall fulfil its commitments with fullest regard for the interest of the United Nations.
16. Any controversy of claim arising out of, or in accordance with this Memorandum or breach thereof, shall, unless it is settled by direct negotiation be settled in accordance with UNCITRAL Arbitration Rules as at present in force. The Parties shall be bound by any arbitration as the final adjudication of any such controversy or claim.
17. Nothing in or relating to this Memorandum shall be deemed a waiver of any of the privileges and immunities of the United Nations.
18. This Memorandum shall be in effect from the date of signature of the agreement until 28 February 2011.
19. This Memorandum may be terminated by either party before the expiry date of the Memorandum by giving notice in writing to the other party. The period of notice shall be 30 (thirty) days.

- 20. In the event of the Memorandum being terminated prior to its due expiry date in this way, the Partner shall be compensated on a *pro rata* basis for no more than the actual amount of work performed to the satisfaction of UNEP. Additional costs incurred by UNEP resulting from the termination of the Memorandum by the Partner may be withheld from any amount otherwise due to the Partner from UNEP.
- 21. No change in or modification of this Memorandum shall be made except by prior written agreement between UNEP and the Partner. The Partner shall not assign, transfer, pledge, sub-contract or make other disposition of this Memorandum or any part thereof, or of any of the Partner's rights, claims or obligations under this Memorandum except with the prior written consent of UNEP.

This Memorandum of Understanding is executed in two (2) original copies in English.

Signed on behalf of the Partner by:	Signed on behalf of the Secretariat of Stockholm Convention, Basel Convention and Rotterdam Convention by:
	
Roger Garcia Noguera Officiating Director	Mr. Donald Cooper Executive Secretary
Date:	Date: 10 August 2010
	Cleared on behalf of the Secretariat by:
	
	Ms. Susanne Bengtsson Administrative Officer
	Date: 10 August 2010

3) MoU avec le Centre pour la Production Propre du Liban et l'Institut de Recherches Industrielles





5. Identification of one Lebanese company to participate in the bi-annual GRECO ceremony where the GRECO Scientific Committee will select the winning companies for GRECO Award.
6. Promoting success stories on cleaner production in Lebanon for companies which have implemented successfully the cleaner production practices. This promotion will be after one year implementing cleaner production solutions in the country, the case studies will be presented in the GRECO Annual Report that will be disseminated throughout UNEP-MAP.
7. Dissemination of CP/RAC activities and material among the Mediterranean Countries with specific reference to Lebanon through the Lebanese CPC.
8. Exchanging CP/RAC's, Industrial Research Institute and Lebanese Cleaner Production Center experts and data base to back up the success of GRECO Initiative.
9. For any activity that will be done in Lebanon the endorsement of the Industrial Research Institute through the Lebanese Cleaner Production Center is required. Any activity or project which is not endorsement by the IRI will be not supported by CP/RAC

The activities to be carried out for the implementation of this MOU will be set in a well defined plan within two months after the signature of this agreement. On the other hand, a follow-up committee will be set up, for with representatives from the parties to this agreement in Lebanon supported by the CP/RAC to propose and, when necessary, discuss and agree on the activities that should be included in the working plan.

3. Duration of MOU

This MOU will be valid for a period of 3 years as of the date of signature and may be extended by written agreement of parties.

4. Date: Tuesday 26th, January 2010

5. Signature



Dr. Bassam Frenn
Industrial Research
Institute
Director General



Dr. Virginia Alzina
Regional Activity Center
for Cleaner Production
Director



Dr. Ali Yaacoub
Lebanese Cleaner
Production Center
Director





The Regional Activity Centre for Cleaner Production (CP/RAC) of the Mediterranean Action Plan

The Regional Activity Centre for Cleaner Production of the Mediterranean Action Plan, located in Barcelona Spain, was established in 1996 to promote sustainable patterns of production and consumption in The Mediterranean Region, focusing on cleaner production and pollution prevention, was nominated Stockholm Convention Centre for Stockholm Convention for 21 countries of the Mediterranean basin, (hereinafter "RAC/CP - Barcelona in Spain").

2. Scope of Cooperation

The Industrial Research Institute represented by Dr. Bassam Frenn, Director General of IRI, the Lebanese Cleaner Production Center represented by Dr. Ali Yaacoub, Director of LCPC and CP/RAC-Barcelona, represented by Dr Virginia Alzina, Director of CP/RAC (hereinafter referred to as "the authorized representatives) have agreed on the following Memorandum of Understanding (MOU).

The parties mutually recognize the legal capacity of each other to authorize this document and

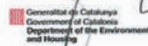
HEREBY AGREE ON

Setting up a strong cooperation framework between the Industrial Research Institute, Lebanese Cleaner Production Center and the CP/RAC to promote the GRECO Initiative among companies in Lebanon and achieving this mainly through the following specific activities:

1. Transfer the expertise and know how on Cleaner Production to the Lebanese industry through the website of GRECO Initiative along with the CP/RAC, IRI and LCPC websites; promote among Small and Medium Enterprises the Auto Audit tool.
2. Coordinating and cooperating on organizing the main GRECO Congress in Lebanon, in order to raise awareness and to transfer experiences and know-how to the Lebanese private sector.
3. Promotion of GRECO initiative throughout the Lebanese private sector: Brochures to SME, the GRECO Report with the analysis of 100 companies that have applied Cleaner Production (CP) and its results and other relevant materials.
4. Providing visibility and promotion in website and in partner's website to those companies that have applied CP in Lebanon

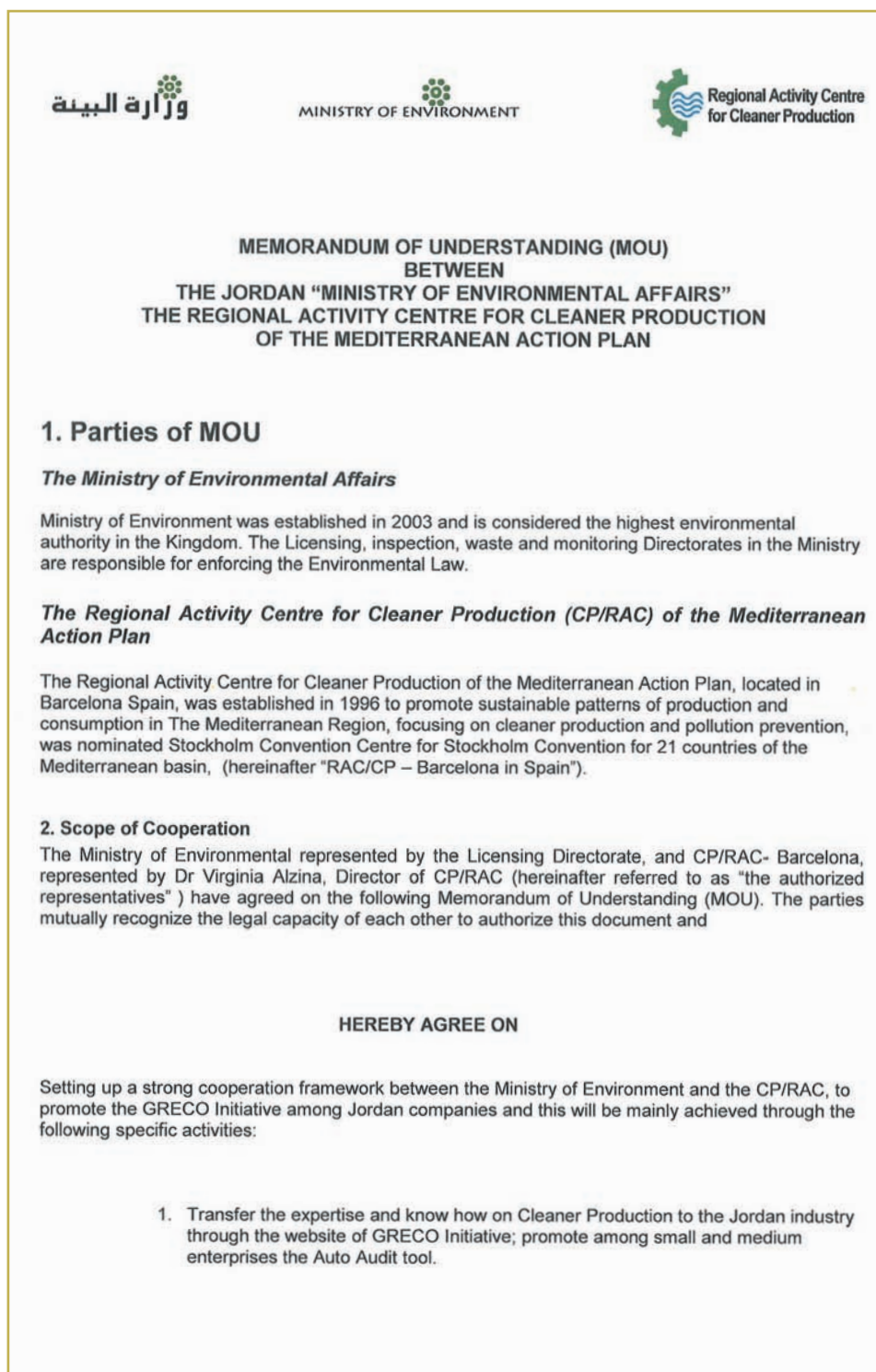


IRI



Ali Yaacoub

4) MoU avec le Ministère de l'Environnement de Jordanie





2. Coordinate and cooperate on organizing the main GRECO Congress in Jordan, in order to raise awareness and to transfer experiences and know-how to the Jordan private sector
3. Promotion of GRECO initiative throughout the Jordan private sector: Brochures to SME, the GRECO Report with the analysis of 100 companies that have applied Cleaner Production (CP) and its results and other relevant materials.
4. Providing visibility and promotion in our website and in our partner's website to those companies that have applied CP in Jordan (e.g on ASCAME or BusinessMed and the National CP Centres).
5. Identification of one Jordan Company to participate in the biennial GRECO ceremony where the GRECO Scientific Committee will select the winning companies for GRECO Award.
6. Promoting of success stories on cleaner production in Jordan for companies which have implemented successfully the cleaner production practices. This promotion will be after one year implementing cleaner production solutions in the country, the case studies will be presented in the GRECO Annual Report that will be disseminated throughout UNEP-MAP.
7. Dissemination of CP/RAC activities and material among the Mediterranean Countries with specific reference to Jordan.
8. Exchange CP/RAC's and Ministry of Environment expert's data base to back up the success of GRECO Initiative.
9. For any activity that will be done in Jordan the approval of the Ministry of Environment is required. Any activity or project which is not approved by the representative will be not supported by CP/RAC

The activities to be carried out for the implementation of this MOU will be set in a well defined plan within two months after the signature of this agreement. On the other hand, a follow-up committee will be set up, for with representatives from the parties to this agreement in Jordan supported by the CP/RAC to propose and, when necessary, discuss and agree on the activities that should be included in the working plan.



3- Duration of MOU

This MOU will be valid for a period of 3 years as of the date of signature and may be extended by written agreement of parties.

4- Signature

27th May, 2010

Regional Activity Centre for Cleaner Production

Ministry of Environment

Dr. Virginia Alzina

Eng. Ahmed Katarneh

5) MoU avec le Conseil Supérieur des Recherches Scientifiques

Acuerdo de Colaboración entre el Centro de Actividad Regional para la Producción Limpia y el Instituto de Química Orgánica General de La Agencia Estatal CONSEJO SUPERIOR DE INVESTIGACIONES CIENTÍFICAS

Barcelona, 1, Marzo, 2010

REUNIDOS:

De una parte D. Bernardo Herradón García, con D.N.I. núm. 51624859-W, Director del Instituto de Química Orgánica General, en adelante IQOG, (CIF: Q2818002-D) de la Agencia Estatal Consejo Superior de Investigaciones Científicas (en adelante CSIC), con domicilio en la calle Juan de la Cierva número 3 de Madrid.

Y de la otra parte Dña. Virginia Alzina Garcia, con D.N.I núm 34069052-A, como directora del Centro de Actividad Regional para la Producción Limpia, con CIFQ-5856373-E en nombre y representación de la citada empresa, con domicilio en la calle Dr Roux. nº 80 de Barcelona.

En el concepto en el cual intervienen ambos se reconocen capacidad legal y suficiente para adoptar el presente Acuerdo.

MANIFIESTAN:

Que el Centro de Actividad Regional para la Producción Limpia (en adelante CAR/PL) ha sido recientemente ratificado como Centro del Convenio de Estocolmo en el Mediterráneo,

Que el IQOG es un centro propio de la Agencia Estatal Consejo Superior de Investigaciones Científicas dispone de la infraestructura, conocimientos científicos y experiencia de reconocido prestigio internacional para abordar el análisis de COP en diferentes matrices ambientales.

1. Que el CAR/PL para llevar a cabo esta función, cree conveniente establecer acuerdos de colaboración y relación con diferentes empresas del sector de laboratorios para poder disponer de los medios técnicos adecuados de tal forma que se aprovechen los medios ya existentes en el mercado, sin la necesidad de crear nuevas infraestructuras que encarezcan los costes.

Que ambas partes reconocen mutuamente su alto nivel profesional y tecnológico, su especialización, su demostrada ética profesional y, así mismo, la complementariedad de los servicios que cada una de las partes ofrecen, cosa que permite y aconseja la cooperación entre ambos a la prestación de servicios a sus clientes en materia de LABORATORIO.

2. Que con la finalidad de formalizar documentalmente su cooperación en esta materia, ambas partes subscriben el presente Acuerdo con sujeción estricta a las siguientes estipulaciones.
3. Que el CAR/PL ha firmado el presente año un acuerdo de colaboración con el Centro Regional del Convenio de Estocolmo situado en República Checa, RECETOX.
4. Que el CSIC colabora con el despliegue en una campaña de RECETOX instalando captadores pasivos mensualmente en Doñana.
5. Que el esfuerzo adicional para el CSIC, en la colaboración mencionada anteriormente tendrá un coste de 3000 Euros, más los costes indirectos, más el I.V.A, a lo largo del año de la campaña de despliegue. La empresa ingresará en el mes de Marzo de 2010, en la cuenta número 0049 5124 62 2316001109 del Banco Santander Central Hispano, a nombre del Instituto de Química Orgánica General del CSIC, la cantidad total de 4141,20 Euros.
6. Que el CAR/PL hará un seguimiento de cada una de las acciones y no dará su conformidad con el servicio si considera que algún aspecto importante del mismo no se adecúa a los criterios de calidad.

ESTIPULACIONES:

- 1) Teniendo presentes los marcos de colaboración entre **CSIC** y RECETOX, y **CAR/PL** y RECETOX, ambos establecidos este año, el **CAR/PL** expresa su voluntad de apoyar y financiar las actividades de monitoreo de POPs que el centro RECETOX iniciará en España en colaboración con el **CSIC**.
- 2) Ambas partes expresan su decidida voluntad de dar a este Acuerdo el espíritu de la máxima colaboración e inteligencia entre ellas, promoviendo todo aquello que redunde a un mejor y más cumplido servicio a sus clientes, sin limitar las actuaciones individuales de cada una de las partes y potenciando su propia capacidad técnica, en beneficio de ambas entidades.
- 3) El presente Acuerdo tendrá efecto tras la firma del mismo y tendrá una duración de un año, pudiéndose prorrogar de común acuerdo entre ambas partes, mediante la suscripción del correspondiente documento de prórroga. A pesar de eso, podrá ser rescindido por cualquiera de las partes con una notificación escrita previa de tres meses.
- 4) **El CSIC y el CAR/PL**, aceptan el compromiso de confidencialidad, independencia e imparcialidad.

Y en prueba de conformidad, y para la debida constancia de aquello acordado, ambas partes firman el presente Acuerdo por duplicado y a un solo efecto, en el lugar y fecha indicados en el encabezamiento.

Del CAR/PL

Del CSIC



Virginia Alzina Garcia, Ph. D
Directora
Regional Activity Centre for Cleaner
Production




Dr. Bernardo Herradón García
Director del
Instituto de Química Orgánica General.

6) MoU avec le Centre Régional de la Convention de Bâle

**MEMORANDUM OF UNDERSTANDING (MOU)
BETWEEN
THE BASEL CONVENTION REGIONAL CENTRE FOR TRAINING AND
TECHNOLOGY TRANSFER FOR ARAB STATES
AND
THE REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR CLEANER PRODUCTION
OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN**

1. Parties of MOU

The Basel Convention Regional Centre for Training and Technology Transfer for Arab States – BCRC-Egypt

The Basel Convention Regional Centre for Training and Technology Transfer for Arab States, located in Cairo, Egypt (hereinafter “BCRC-Egypt”) was established further to Article 14 of the Basel Convention on the Control of Transboundary Movement of Hazardous Wastes and their Disposal of 22 March 1989, which calls for the establishment of the Regional Centres for training and technology transfer regarding management of hazardous wastes and other wastes and the minimization of their generation.

The Catalan Waste Agency (hereinafter referred to as “ARC”), public enterprise attached to the Department of Environment and Housing of the Generalitat of Catalonia, based on C/Dr. Roux, No 80, provided with the NIF: Q-5853673, which operates assisted by the Director of the Regional Activity Centre for Cleaner Production (hereinafter referred to as CP/RAC), Dr. Virginia Alzina, unit responsible for implementing the Action Plan for the Mediterranean (MAP) sponsored by United Nations, and for the monitoring of compliance with the Agreement between the Spanish “Ministerio de Medio Ambiente y Medio Rural y Marino” and the ARC, on promoting the cleaner technologies related to pollution prevention in the industrial area and the sound management of chemicals of the Mediterranean.

The Regional Activity Centre for Cleaner Production, based in Barcelona-Spain, was established in 1996. Its mission is to promote mechanisms leading to sustainable consumption and production patterns and sound chemicals management in Mediterranean countries. In 2009, the CP/RAC was officially recognized as Regional Centre under the Stockholm Convention.

2. Scope of Cooperation

The Basel Convention Regional Centre for Training and Technology Transfer for Arab States represented by Dr. Hani Moubasher, Director of BCRC-Egypt and CP/RAC, represented by Dr Virginia Alzina, Director of CP/RAC (hereinafter referred to as “the authorized representatives”) have agreed on the following Memorandum of Understanding (MOU). Taking into account the decision of the 16th Meeting of the Contracting Parties to the Barcelona Convention, (Marrakech, November 2009), to promote the role of CP/RAC as the Coordinator of Mediterranean Centres in matters related to the implementation of the LBS Protocol:

Decision IG.19/10 on "Sound management of chemicals", as referred in the Report.

Decides to:

a) agree to promote the role of CP/RAC, in matters related to the implementation of the LBS Protocol, as the facilitator to the necessary coordination of Mediterranean Regional Centres under the Stockholm and Basel Conventions and the centres working in the field of Cleaner Production in the Mediterranean Region with the aim of preparing joint programmes as appropriate.

The parties mutually recognize the legal capacity of each other to authorize this document and

HEREBY AGREE ON

Developing the commitments of the Memorandum of Understanding (MoU) already signed among the parties on last 27th May 2009, about cooperation and consultation to achieve an effective utilization of existing expertise in areas of common expertise.

Setting up a strong cooperation framework between the BCRC-Egypt and the CP/RAC to work together within the framework of Global Environmental Facility (hereinafter referred as GEF) funded projects involving Persistent Organic Pollutants (POPs), Heavy Metals as well as other pollutants and achieving this mainly through the following specific activities:

1. Effective implementation of all activities related to CP/RAC responsibilities within the Strategic Partnership for the Mediterranean Sea Large Marine Ecosystem (hereinafter referred as SP/LME) GEF funded project (Regional Component, sub-component 2.3) about environmental sound management of PCBs in national electricity companies.
 - a. Organization and active participation in kick-off meetings in each one of the participating countries within the sub-component.
 - b. Preparation of awareness materials for each one of the participating countries within the sub-component, in particular, one video on PCB, a PCB website (with information about each country), 10,000 brochures on PCBs (2,000 for each country).
 - c. Awareness workshops on PCBs to be held in each one of the participating countries
 - d. 3 Training courses on Political and Technical issues concerning the environmental sound management of PCBs to be held in each one of the participating countries.
 - e. Organization and active participation in follow-up meetings in each one of the participating countries.

The participating countries in which the project will take place are Egypt, Syria, Libya, Albania and Lebanon. In case Lebanon does not confirm its participation, there is a possibility about including Croatia as participating country.

2. Effective implementation of all activities related to a new project on reduction of emissions of POPs, heavy metals and Greenhouse Gases (GHG) in different sectors, which is currently under preparation, and is going to be presented in July 2010. This project is still in the preparation phase. In particular, and among others, the activities in which BCRC-Egypt and CP/RAC agree to collaborate on the monitoring (including sampling and analytical determination) activities of POPs, heavy metals and other chemicals.

3. Effective joint implementation of some activities of the CPRAC business plan related to the Sustainable Consumption and Production line of work, as for example the Green Competitiveness (GRECO) Initiative, the feeding of the Technologies Database, the University program and preparation of e-courses, the Green Shots Award, activities on Sustainable Lifestyles, elaboration of Medcleans, CPNews,... among others.
4. Assist in adaptation texts, tools and documents to Arabic versions.

The collaboration between the parties includes one Expert to assist CP/RAC in activities 1. and 2., and one Expert to assist CP/RAC in activities concerning 3. And 4. Specific Terms of Reference (ToRs) are included as Annexes to this Memorandum of Understanding.

The BCRC-Egypt assumes all expenses related to the recruitment of the two experts during three years to begin in the date of the signature of this Memorandum of Understanding, as in kind contribution.

3. Cost of the activities

The total cost of the activities can not exceed 200.000 USD (total cash contribution from CP/RAC), as described in the Project Cooperation Agreement for the project: "Strategic Partnership for the Mediterranean Large Marine Ecosystem- Regional Component: Implementation of agreed actions for the protection of the environment resources of the Mediterranean Sea and its coastal areas" Sub-Component 2.3 "Environmentally Sound Management (ESM) of equipment, stocks and waste containing or contaminated by PCBs in national electricity companies of Mediterranean countries"

Funds of the GEF Trust Fund:	400.000 USD
Cash contribution from CP/RAC:	200.000 USD
In-Kind Contribution from CP/RAC	200.000 USD
In-Kind Contribution from BCRC:	200.000 USD

4. Duration of MOU

This MOU shall remain in force until 31 August 2013 and may be extended by written agreement of parties, in order to match the exact schedule of the project on reduction of emissions of POPs, heavy metals and GHG..

5. Signature

June⁴th, 2010



Ms. Genoveva Català
Waste Agency of
Catalonia
Director



Dr. Virginia Alzina
Regional Activity Centre
for Cleaner Production
Director



Dr. Hani Moubasher
Basel Convention
Regional Centre
Training and Technology
Transfer for Arab States
Director